Institut de la statistique du Québec

Rapport annuel de gestion 2007-2008

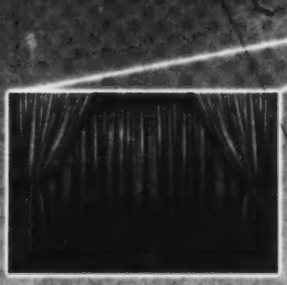

Environnement

Économie

Communications

Travail

Démographie

Culture

Québec

Institut de la statistique du Québec

Rapport annuel de gestion 2007-2008

Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique
du Québec et les données statistiques dont il dispose,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2401 ou 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Bureau de Montréal :
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College
Montréal (Québec)
H3B 4J8

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

La forme masculine utilisée dans ce document
désigne tout aussi bien les femmes que les hommes.

Le texte de ce document a été imprimé sur du Rolland Opaque,
contenant 30 % de fibres recyclées postconsommation.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3e trimestre 2008
ISBN : 978-2-550-53423-5 (version imprimée)
ISBN : 978-2-550-53424-2 (PDF)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2008

Tous droits réservés pour tous les pays.
La reproduction à des fins commerciales et la traduction,
même partielles, sont interdites sans l'autorisation écrite
de l'Institut de la statistique du Québec.

Septembre 2008

Québec

Gouvernement du Québec
La ministre des Finances
La ministre des Services gouvernementaux
La ministre responsable de l'Administration gouvernementale
La présidente du Conseil du trésor

Québec, le 21 juillet 2008

Cabinet du Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, des Parlementaires, bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément à l'article 33 de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec, le Rapport annuel de gestion de cet organisme pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2008.

Ce rapport fait état des résultats obtenus et des mesures mises de l'avant en 2007-2008 pour permettre à l'Institut d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés dans sa Déclaration de services aux citoyens et dans son Plan stratégique 2005-2008, qui a été prolongé d'une année. Toutes les actions menées ont permis à l'Institut de remplir efficacement le mandat qui lui est dévolu par sa loi constitutive.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La ministre des Finances,

MONIQUE JÉRÔME-FORGET

p. j.

Québec
12, rue Saint-Louis, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5L3
Téléphone : 418 643-5270
Télécopieur : 418 646-1574

Montréal
380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7
Téléphone : 514 873-5363
Télécopieur : 514 873-4728

titut
la statistique
Québec
Direction générale

Québec, le 20 juin 2008

Madame Monique Jérôme-Forget
Ministre des Finances
Édifice Gérard-D.-Lévesque
12, rue Saint-Louis, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5L3

Madame la Ministre,

C'est avec plaisir que je vous transmets le Rapport annuel de gestion de l'Institut de la statistique du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2008.

Ce rapport présente d'abord les faits saillants de l'exercice 2007-2008. Il décrit ensuite brièvement l'Institut de la statistique du Québec. Il rappelle les engagements pris dans sa Déclaration de services aux citoyens et dans son Plan stratégique 2005-2008, qui a été prolongé d'une année, et il rend compte des résultats obtenus en regard de ces deux documents. De plus, il contient certains renseignements sur l'utilisation des ressources de même que d'autres informations satisfaisant à des exigences légales ou réglementaires.

J'aimerais remercier l'équipe de direction de l'Institut et les membres de son personnel pour leur contribution à la réalisation des résultats de l'organisation. Je tiens également à souligner la collaboration de nombreux ministères et organismes gouvernementaux et de Statistique Canada, ainsi que le précieux apport de plusieurs intervenants des milieux universitaire et de la recherche.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le directeur général,

STÉPHANE MERCIER

Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2407
Télécopieur : 418 691-2417
www.stat.gouv.qc.ca

Montréal
1200, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3B 4J8
Téléphone : 514 864-8686
Télécopieur : 514 873-4803

Déclaration attestant la fiabilité

Les renseignements contenus dans le présent Rapport annuel de gestion relèvent de la responsabilité du directeur général et des directeurs généraux adjoints de l'Institut. Cette responsabilité englobe la fiabilité des données communiquées dans le rapport et l'application des contrôles afférents.

Le Rapport annuel de gestion 2007-2008 de l'Institut de la statistique du Québec :

- décrit fidèlement la mission et la vision, de même que les autres éléments liés à la présentation de l'organisme;
- expose les orientations, les objectifs, les indicateurs, les cibles à atteindre et les résultats en vertu de la Déclaration de services aux citoyens et du Plan stratégique 2005-2008 et présente l'utilisation des ressources.

À notre connaissance, les données contenues dans le présent Rapport annuel de gestion ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2008.

Les données financières ont été vérifiées par le Vérificateur général du Québec.

Stéphane Mercier
Directeur général

Louise Bourque
Directrice générale adjointe aux services à la production statistique

Camille Courchesne
Directeur général adjoint aux statistiques et à l'analyse

Gisèle Goupil
Directrice générale adjointe aux services à la gestion

Marie-José Péan
Directrice générale adjointe aux affaires institutionnelles et juridiques

Table des matières

	Faits saillants	11
Première partie	**Présentation de l'Institut de la statistique du Québec**	
	Mission	15
	Vision	16
	Structure organisationnelle	16
	Comités consultatifs	17
	Clientèle et partenaires	18
Deuxième partie	**Présentation des résultats de l'Institut**	
	Déclaration de services aux citoyens	21
	Plan stratégique 2005-2008	27
	Utilisation des ressources	55
Troisième partie	**Exigences législatives et gouvernementales**	
	Protection des renseignements personnels et confidentiels et accès aux documents	61
	Développement durable	62
	Programme d'accès à l'égalité	63
	Résultats au regard du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics	66
	Application de la politique linguistique	67
	Recommandations du Vérificateur général du Québec	67
	Rapport du Vérificateur général du Québec et états financiers	68
	Liste des enquêtes statistiques	79
Annexes		
	Annexe A Publications et autres parutions	83
	Annexe B Principaux travaux, études et analyses méthodologiques ou à caractère scientifique	89
	Annexe C Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics	93

Sigles utilisés dans ce rapport

BDSO	Banque de données des statistiques officielles sur le Québec
CADRISQ	Centre d'accès aux données de recherche de l'Institut de la statistique du Québec
ELDEQ	Étude longitudinale du développement des enfants du Québec
EPSEBE	Environnement pour la promotion de la santé et du bien-être
ESCC	Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes
ETC	Équivalent temps complet
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
OCCQ	Observatoire de la culture et des communications du Québec
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCCCF	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
MDDEP	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
MDEIE	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
MFA	Ministère de la Famille et des Aînés
MRC	Municipalités régionales de comté
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux

Faits saillants

Au 31 mars 2008, l'Institut a atteint 69 % des cibles de son Plan stratégique 2005-2008. Certaines réalisations ont marqué l'année de façon plus importante et sont soulignées ci-après.

Participation aux actions prioritaires du gouvernement et consolidation des partenariats

- Les produits et services de l'Institut ont contribué de manière significative aux priorités d'action gouvernementales, tant au chapitre de la gouverne qu'à la production et à la diffusion de données essentielles à la réalisation de la mission de divers ministères et organismes (p. 41).
- Au total, 51 publications et 68 articles ont été diffusés, en lien avec la mission de l'Institut et touchant des sujets d'actualité pour le Québec. Une proportion de 85 % de ces écrits comportaient des données comparatives, octroyant à l'information statistique publiée une plus grande valeur ajoutée (p. 38-39).
- Des liens de partenariat sur un horizon de plus d'une année ont été établis, ce qui permet de mieux stabiliser les opérations par des prévisions pluriannuelles quant à l'affectation des ressources. Au 31 mars 2008, 24 ententes de plus d'un an ont cours avec différents ministères et organismes (p. 52).
- Des consultations interministérielles ont été entreprises et des consortiums québécois ont été mis sur pied afin de sensibiliser Statistique Canada à l'importance de données statistiques fiables et utiles pour le Québec. Ces démarches ont permis notamment de bonifier de nombreuses enquêtes de l'agence fédérale, répondant ainsi davantage aux besoins de divers ministères et organismes québécois (p. 43).
- L'optimisation du système statistique québécois par l'entremise de la Banque de données des statistiques officielles sur le Québec (BDSO) s'est poursuivie : 70 % des partenaires y ont intégré des données et le taux de couverture de celles-ci est passé de 62 % à 80 % depuis le 31 mars 2007 (p. 46).

Reconnaissance du savoir-faire de l'Institut

- Les revenus autonomes représentent 45,6 % des revenus totaux au 31 mars 2008. L'évolution à la hausse de ces revenus (82 % d'augmentation en 5 ans) est un excellent indicateur de la reconnaissance du rôle de l'Institut au sein de l'administration publique québécoise (p. 55).
- L'Institut est un chef de file reconnu internationalement pour la qualité de sa production statistique et de sa méthodologie. En 2007-2008, il a effectué plusieurs présentations au Québec et à l'extérieur du Québec sur des thèmes novateurs (p. 40).
- La couverture médiatique est également un autre bon indicateur de la notoriété et de la pertinence des données publiées sur le Québec par l'Institut : entre avril 2007 et mars 2008, plus de 510 articles qui citaient les données de l'Institut ont été dénombrés dans les principaux quotidiens et dans des revues; 451 mentions à la radio, à la télévision et sur le Web, de même que 103 échanges avec les médias ont également été recensés (p. 33).
- Le site Web de l'Institut a enregistré plus de 1 209 682 sessions de travail, dont plus de 88 % ont trait aux données statistiques publiées (p. 34).
- Le lancement du projet de l'Environnement pour la promotion de la santé et du bien-être (EPSEBE) a eu lieu en novembre 2007. Ce projet, qui permet aux chercheurs d'avoir accès à distance à des fichiers de microdonnées de façon sécuritaire, est finaliste dans deux catégories aux OCTAS 2008, prix décernés par la Fédération de l'informatique du Québec (p. 35).

Efficience et efficacité de la gestion administrative

- Les ressources financières et humaines reliées à la production statistique, au soutien à la production ainsi qu'à la diffusion et à l'accès aux données représentent 88,6 % et 87,9 % respectivement de l'utilisation totale de ces ressources (p. 55-56).
- Se basant sur les meilleures pratiques d'autres organismes statistiques, le Recueil des bonnes pratiques dans les enquêtes a été finalisé et servira à harmoniser les façons de faire, au bénéfice des utilisateurs de ces données (p. 36).
- La gestion multimodale des activités de collecte évolue en fonction de la croissance et de la diversité des enquêtes : à titre d'exemple, 18 opérations de collecte et 8 enquêtes utilisent désormais divers mécanismes sécurisés d'échange électronique d'information (p. 50).
- Le plan de gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre 2007-2010 a été élaboré et vise à diminuer la vulnérabilité de l'Institut, à assurer la relève et à optimiser l'utilisation des ressources humaines (p. 48).
- À la suite des sondages portant sur la santé mentale au travail et sur les habitudes de vie des employés de l'Institut, un bilan a été dressé et un programme d'activités a été élaboré : 171 employés ont participé aux 14 activités proposées (p. 49).

Première partie

Présentation de l'Institut de la statistique du Québec

Présentation de l'Institut de la statistique du Québec

Mission

Organisme constitué le 1er avril 1999 avec l'entrée en vigueur des derniers articles de la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* (L.R.Q., c. I-13.011) adoptée en juin 1998, l'Institut a pour mission, en vertu de sa loi constitutive (art. 2, 3 et 4) :

« [...] de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes.

L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, sauf à l'égard d'une telle information que ceux-ci produisent à des fins administratives. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général.

L'Institut établit et tient à jour le bilan démographique du Québec. À cette fin, il recueille et compile les données notamment sur les naissances, les mariages, les décès, l'immigration et l'émigration. Il procède en outre, annuellement, à une estimation de la population des municipalités.

[...] l'Institut doit entre autres recueillir, produire et diffuser les informations statistiques requises pour aider à l'élaboration et au suivi de la stratégie de développement durable du gouvernement, dont celles requises pour les indicateurs de développement durable, ainsi que celles nécessaires à la réalisation des rapports prévus par la *Loi sur le développement durable* (chapitre D-8.1.1).

L'Institut informe le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés régis par une convention collective du gouvernement, des commissions scolaires, des collèges et des établissements d'une part et de la rémunération globale des autres salariés québécois de toute catégorie qu'il détermine d'autre part. Il publie, au plus tard le 30 novembre de chaque année, un rapport de ses constatations. [...] Lorsque le gouvernement lui en fait la demande, l'Institut informe également le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés régis par une convention collective des municipalités d'une part et de la rémunération globale des autres salariés québécois de toute catégorie qu'il détermine d'autre part. »

Trois autres lois du Québec comportent des dispositions qui confèrent des responsabilités additionnelles à l'Institut de la statistique du Québec :

- La *Loi sur la santé publique* (L.R.Q., c. S-2.2) précise, à l'article 42, que « la réalisation des enquêtes nationales est confiée à l'Institut de la statistique du Québec créé en vertu de la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* (L.R.Q., c. I-13.011) qui les exécute en conformité avec les objectifs établis par le ministre ».
- La *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (L.R.Q., c. O-9) prévoit, à l'article 29, que « la population d'un arrondissement est le nombre des habitants de celui-ci qui est établi par décret du gouvernement sur la base de l'estimation faite par l'Institut de la statistique du Québec ».
- La *Loi sur la taxe de vente du Québec* (L.R.Q., c. T-0.1) prévoit, à l'article 388.2, que la compensation versée aux Villes de Montréal, de Québec et de Laval (compensation réputée être un remboursement aux fins de la *Loi sur le ministère du Revenu du Québec*) est indexée annuellement selon le taux d'augmentation des dépenses personnelles de consommation en loisirs et divertissement en dollars courants au Québec, comme le détermine l'Institut de la statistique du Québec.

De plus, conformément au plan de modernisation de l'État et ainsi que le stipule un arrêté ministériel, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune a délégué la gestion de son programme de statistiques minières à l'Institut en 2005.

Le directeur général de l'Institut représente le Québec au sein du Conseil consultatif fédéral-provincial-territorial de la politique statistique. À ce titre, il agit comme porte-parole du Québec auprès de Statistique Canada, il transmet à l'agence statistique fédérale les besoins statistiques de l'administration publique québécoise et il informe les ministères et organismes du Québec de l'évolution des programmes de Statistique Canada.

Vision

L'Institut tend à être la référence dans le domaine de la statistique au Québec. Il constitue le portail de la statistique pour les ministères et organismes québécois et l'interlocuteur du gouvernement du Québec auprès de Statistique Canada et des agences statistiques d'autres pays.

Il cherche à promouvoir la mise en place d'informations statistiques pertinentes, à favoriser le dialogue avec ses répondants dans le but de minimiser le fardeau de réponse et avec ses utilisateurs afin d'assurer la qualité des informations statistiques produites.

Structure organisationnelle

Pour s'acquitter de ses responsabilités, comme le montre l'organigramme au 31 mars 2008, le directeur général est assisté par des directeurs responsables des domaines statistiques (santé, travail et rémunération, économie et social, culture et communications, démographie, enquêtes spéciales) et des directeurs responsables de services spécialisés (technologies de l'information, méthodologie, services et stratégies de collecte, édition et communications). Il est également appuyé par trois autres directeurs responsables des ressources humaines, des affaires institutionnelles et juridiques ainsi que des ressources financières, matérielles et de la gestion de projet.

Organigramme au 31 mars 2008[1]

Institut de la statistique du Québec

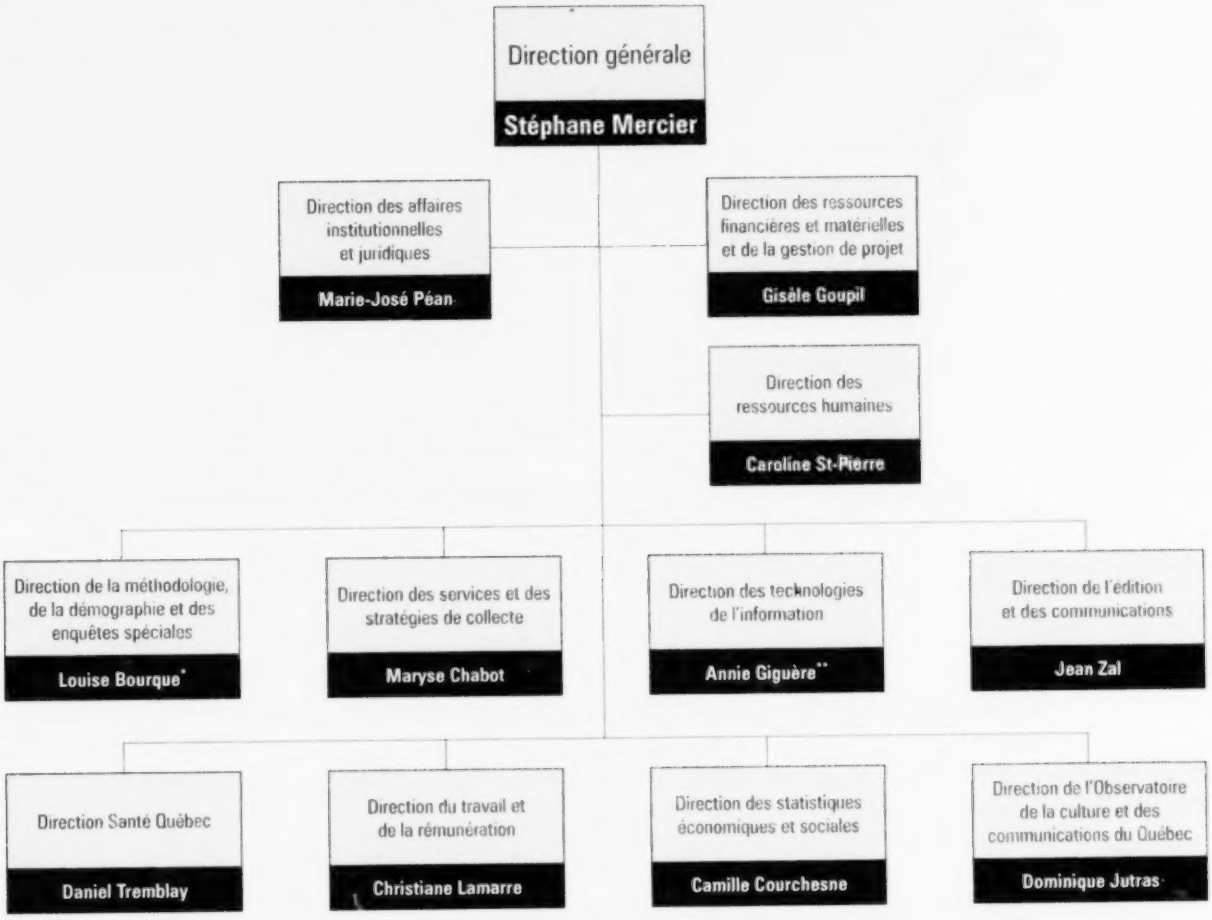

* Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

** Responsable de la sécurité de l'information.

Comités consultatifs

Soucieux d'être à l'écoute des besoins et des préoccupations de sa clientèle et désireux de permettre à ses partenaires de participer à l'élaboration de ses grandes orientations, l'Institut s'est doté de plusieurs comités consultatifs sectoriels. Au total, 14 comités sont en place, dans les principaux domaines de l'activité statistique de l'Institut :

- le comité consultatif sur la science, la technologie et l'innovation
- le comité consultatif sur les statistiques démographiques et sociales
- le comité consultatif sur les statistiques du travail et de la rémunération
- le comité consultatif sur les statistiques économiques et sectorielles

1. Un nouvel organigramme est en vigueur depuis le 1er avril 2008. Il peut être consulté sur le site Web de l'Institut, tout comme les mandats de chaque direction.

- le comité de direction de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), y compris ses comités consultatifs :
  - sur les arts visuels, les métiers d'art et les arts médiatiques
  - sur le cinéma, l'audiovisuel et la radiodiffusion
  - sur le disque et les arts de la scène
  - sur le livre, la littérature et les bibliothèques
  - sur le multimédia
  - sur le patrimoine, les institutions muséales et les archives
  - sur les municipalités et les administrations locales
  - sur la recherche universitaire
- le comité permanent de gestion de la Direction Santé Québec

Clientèle et partenaires

L'Institut dessert l'ensemble de la population québécoise. L'administration publique constitue toutefois sa clientèle principale, dans une optique d'appui à la gouverne et à la prise de décision.

L'Institut offre également ses services à des organismes parapublics, à des milieux de l'enseignement et à des centres de recherche, à des entreprises, à des organisations syndicales ou du milieu associatif et à des agences statistiques d'autres pays.

Tout en constituant le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique sur le Québec, l'Institut entretient des liens suivis et étroits avec ses partenaires, dont Statistique Canada, dans une perspective de collaboration et de complémentarité. De même, les ministères et organismes québécois contribuent à orienter et à financer des programmes statistiques adaptés aux besoins de la société québécoise en constante évolution.

Deuxième partie

Présentation des résultats de l'Institut

Déclaration de services aux citoyens

Rappel des principaux éléments pour 2007-2008

En janvier 2008, l'Institut a mis à jour sa Déclaration de services aux citoyens en fonction des résultats atteints et des modifications apportées à ses produits et services. Toujours d'actualité, les engagements énoncés en janvier 2003 ont été reconduits. Ces engagements sont regroupés sous quatre thèmes : la façon d'être de l'Institut, son savoir-faire, sa garantie de confidentialité et de sécurité quant aux renseignements qu'il détient et sa responsabilité à l'égard des répondants aux enquêtes. En lien avec le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées dont il s'est doté, l'Institut en a profité pour introduire certaines particularités pour s'assurer de mieux servir cette clientèle-cible. Pouvant être consultée sur le site Web de l'Institut, la Déclaration de services aux citoyens précise également comment le citoyen peut avoir accès aux produits et services de l'Institut, à quel tarif (le cas échéant) et dans quel délai.

L'Institut s'est également engagé en matière de qualité des produits et services offerts. En s'inspirant du modèle qui fait consensus sur le plan international dans le domaine de la statistique officielle, l'Institut définit la « qualité » en fonction des besoins à combler de sa clientèle. La qualité d'un produit ou d'un service est donc constituée de l'ensemble des dimensions qui influent sur sa capacité de satisfaire un besoin donné. Six dimensions ont été retenues par l'Institut, soit la pertinence, la fiabilité / l'objectivité, la comparabilité, l'actualité, l'intelligibilité et l'accessibilité.

Les résultats atteints en 2007-2008 et présentés ci-après sont regroupés de la façon suivante :

- les relations avec les citoyens et la satisfaction de la clientèle (résultats exprimés en fonction des six dimensions de la qualité retenues par l'Institut);
- la prestation électronique de services aux citoyens;
- les relations avec les répondants aux enquêtes de l'Institut.

Il importe de mentionner que les personnes qui souhaitent formuler une plainte peuvent s'adresser à la Direction générale de l'Institut. Celle-ci s'engage à traiter les plaintes dans les cinq jours ouvrables suivant leur réception. Aucune plainte n'a été formulée en 2007-2008.

Les relations avec les citoyens et la satisfaction de la clientèle

Pertinence

Constamment préoccupé par la satisfaction de sa clientèle, l'Institut s'est doté d'instances permanentes de consultation, auxquelles siègent notamment les représentants de ministères et d'organismes qui ont ainsi l'occasion de préciser leurs besoins. À cet égard, l'Institut anime plus de 14 comités consultatifs sectoriels ainsi que d'autres comités directeurs ou comités de projet qui touchent les différents domaines statistiques au sujet desquels l'Institut publie des travaux. En 2007-2008, plus de 100 réunions se sont tenues avec quelque 125 partenaires différents. Ce dialogue constant avec la clientèle permet donc à l'Institut de s'assurer *a priori* de la pertinence de ses travaux.

L'Institut a également mis en place des moyens afin de mesurer *a posteriori* la satisfaction de sa clientèle. Par exemple, l'Institut a déposé un questionnaire de sondage sur son site Web concernant la publication *Flash-info travail et rémunération*. À l'aide de cet outil, les utilisateurs peuvent émettre leurs commentaires en tout temps, ce qui permet à l'Institut de réagir promptement à de nouveaux besoins.

Au printemps 2007, un questionnaire a été transmis à des utilisateurs des données de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ). Ce questionnaire portait entre autres sur des modifications méthodologiques que l'Institut désirait apporter pour rendre les données plus utiles aux travaux d'analyse. L'Institut souhaitait également vérifier l'intérêt de regrouper les données par thématique. La majorité des répondants se sont dits en faveur des modifications proposées et ils ont salué l'initiative du regroupement des données par thématique. L'Institut a donc procédé en ce sens. Il a déjà livré un fichier thématique de données portant sur les transitions familiales et la garde légale des enfants. De plus, les répondants au sondage se sont montrés ouverts à transmettre à des partenaires financiers de l'ELDEQ, soit le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) et la Fondation Lucie et André Chagnon, les connaissances acquises par suite de l'utilisation des données de cette enquête. Ces partenaires pourront ainsi utiliser ce transfert des connaissances pour alimenter leur réflexion lors de la revue de leurs politiques et programmes. Une rencontre à cet égard est prévue à l'automne 2008.

En décembre 2007, l'Institut soulignait le 40e anniversaire du modèle intersectoriel du Québec. Il en a profité pour recueillir les commentaires des principaux clients quant à des améliorations pouvant y être apportées. Devenu opérationnel en 1967, cet outil permet aux acteurs des secteurs tant privé que public de mesurer l'impact économique d'un projet. Plus de 4 500 simulations d'impact économique ont été effectuées à l'aide du modèle au cours des 15 dernières années.

Fiabilité / Objectivité

La fiabilité et l'objectivité constituent la deuxième caractéristique retenue par l'Institut pour assurer la qualité de ses travaux. L'Institut s'assure, par diverses mesures, de garantir aux utilisateurs que l'information produite est la plus exacte possible. Les divers spécialistes s'appliquent avec rigueur afin de minimiser les erreurs qui peuvent toucher les données ou leur interprétation.

Le taux de réponse aux enquêtes est une mesure importante pour garantir que l'information statistique publiée est conforme à la réalité qu'elle doit décrire. À ce chapitre, le taux de réponse moyen atteint pour l'ensemble des collectes terminées au cours de l'exercice 2007-2008 se situe à 95 %, soit 4 points de pourcentage de plus que l'objectif visé. Ce taux de réponse est stable depuis trois ans et il se compare favorablement à celui d'autres agences statistiques, dont Statistique Canada.

Taux de réponse moyen obtenu dans les enquêtes

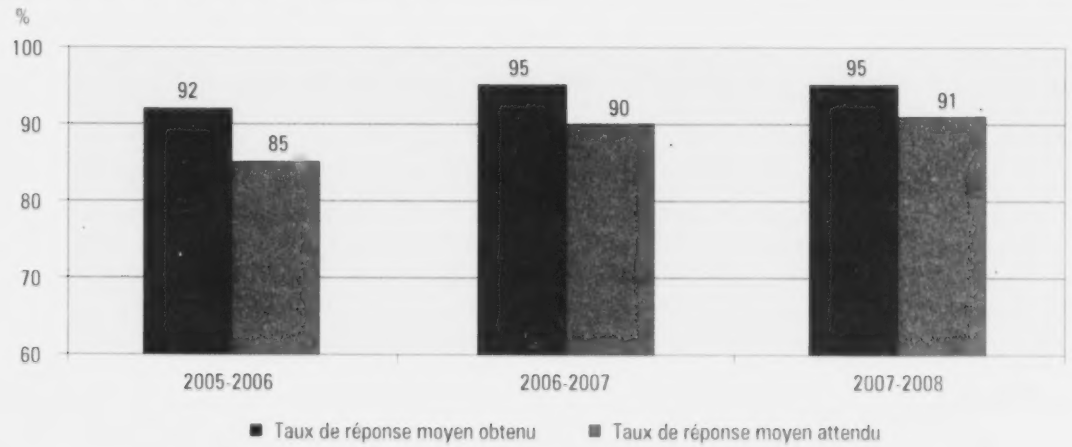

Comparabilité

La comparabilité de l'information statistique fait référence à la possibilité de sa mise en parallèle ou de sa combinaison avec d'autres renseignements similaires (dans le temps, dans l'espace, entre domaines, entre sources de données). Cette comparabilité est une valeur ajoutée à l'information statistique produite, permettant aux utilisateurs d'être mieux informés sur le sujet traité, notamment en ce qui a trait aux tendances d'évolution ou concernant la situation observée dans plusieurs pays ou encore entre divers gouvernements, sur le plan régional, national ou international. À ce chapitre, on note une progression de 5 points de pourcentage par rapport à l'année dernière quant aux publications de l'Institut comportant des données comparatives.

Actualité

Depuis 5 ans, l'Institut publie le Calendrier de diffusion de l'information statistique sur différents aspects de la société québécoise. L'édition portant sur la programmation 2007-2008 a été diffusée comme prévu en avril 2007. Une nouvelle section a été ajoutée, regroupant toutes les publications par mois, par domaine et par ordre chronologique, ainsi que le demandait la clientèle. Cette information, mise à jour sur le site Web de l'Institut, permet aux clients et aux partenaires de connaître à l'avance les sujets susceptibles de satisfaire leurs besoins. Cette façon de faire contribue non seulement à informer la clientèle de sa production, mais également à confirmer la neutralité, la crédibilité et l'intégrité de l'Institut en ce qui a trait à la livraison de ses produits et services. Au cours de l'exercice 2007-2008, l'Institut a respecté les dates initialement annoncées dans 80 % des cas, soit une baisse de 8 points de pourcentage comparativement à l'année dernière. Cette baisse s'explique par différents facteurs, certains hors du contrôle de l'Institut (retard dans l'obtention de données de divers organismes), d'autres découlant notamment de modifications technologiques apportées à certaines applications ou encore du transfert de dossiers à de nouveaux employés de l'Institut.

Intelligibilité

L'intelligibilité de l'information statistique fait référence à sa facilité de compréhension par les différents utilisateurs. Pour ce faire, toutes les publications de l'Institut, ses rapports d'enquête, son site Web et la BDSO comprennent des sections consacrées aux définitions, aux notes méthodologiques, aux sources de données et aux autres métadonnées. Cette documentation permet aux utilisateurs de bien comprendre l'information que l'Institut met à leur disposition et de juger de sa concordance avec l'usage qu'ils comptent en faire.

Accessibilité

L'Institut continue de respecter son engagement de faciliter l'accès à ses produits et services. La pratique de permettre aux journalistes d'être en lien direct avec les spécialistes des divers domaines statistiques découle de cette volonté.

Par l'entremise de son site Web, l'Institut met à la disposition de la population toutes les données statistiques produites dans plusieurs domaines d'intérêt pour le Québec, et ce, tout à fait gratuitement. Internet est le moyen de diffusion privilégié par l'Institut. Les publications imprimées qui sont vendues sont disponibles à l'Institut, ainsi que dans le réseau de distribution des Publications du Québec. Par ailleurs, certaines font l'objet d'une distribution gratuite.

L'Institut donne également accès à ses produits et services par l'intermédiaire du Centre d'information et de documentation (CID). De plus, il permet l'exploitation de données à distance ou dans ses locaux, et ce, par l'intermédiaire d'EPSEBE et du Centre d'accès aux données de recherche de l'Institut de la statistique du Québec (CADRISQ). À cet égard, l'Institut consigne les renseignements nécessaires à la mesure des cibles fixées quant aux délais de traitement des demandes d'information statistique. Les résultats démontrent que le CID a su respecter le délai de trois jours ouvrables ou moins dans 92 % des cas. De plus, la recevabilité des 13 demandes formulées au CADRISQ et des 15 demandes pour l'utilisation d'EPSEBE a été analysée dans le délai prescrit, soit en moins d'un mois dans tous les cas.

La prestation électronique de services aux citoyens

La prestation électronique de services aux citoyens fait partie des préoccupations de l'Institut et contribue également à rendre ses données accessibles. Outre la volonté de l'Institut d'intégrer au mieux le mode électronique dans ses opérations de collecte de données, de nombreuses réalisations attestent de son adhésion à la démarche gouvernementale, vers un « gouvernement en ligne ». En voici quelques exemples :

- L'application Commerce international en ligne (CIEL) permet à l'utilisateur de produire à volonté des rapports sur mesure sur le commerce du Québec et du Canada avec plus de 200 pays.
- Le Répertoire de la recherche-développement (R-D) industrielle recense l'information sur les activités de R-D de 4 023 entreprises québécoises. Il offre aux entreprises la possibilité de s'inscrire en ligne et de mettre à jour ces informations au besoin.
- La Base de données du code géographique du Québec permet à l'utilisateur de visionner en ligne le profil et l'historique des municipalités du Québec, de consulter la liste des divisions territoriales et de produire les listes de municipalités de son choix.
- La Banque de données sur les films Léo-Ernest-Ouimet indique le nombre de projections et l'assistance pour chacun des films présentés en public, depuis 1985, dans les établissements de projection cinématographique au Québec.
- Le Répertoire des exploitants miniers du Québec contient la liste des entreprises qui exercent des activités minières au Québec. Il offre à l'utilisateur la possibilité de constituer des listes par nom d'entreprise ou par type d'activité, de connaître les entreprises de production, les entreprises d'exploration ou les entreprises de forage, ou encore de construire des listes sur mesure des entreprises productrices par région administrative, par substance produite ou une combinaison des deux.
- Le logiciel Éco-Santé Québec, fruit de la collaboration entre l'Institut de la statistique du Québec, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), le MSSS et l'Institut français de recherche, d'étude et de documentation en économie de la santé, présente de nombreux indicateurs relatifs à la santé et aux services sociaux, pour l'ensemble du Québec ou sur la base des 18 régions sociosanitaires.
- Dans la section « Profils des régions et des MRC » du site Web de l'Institut, l'utilisateur peut consulter des cartes thématiques interactives illustrant les données régionales.
- EPSEBE est un centre d'expertise et une infrastructure pour le traitement de l'information qui permet l'accès à distance à des données d'intérêt pour la recherche dans des conditions éthiques et hautement sécuritaires. Il offre de nouveaux moyens aux chercheurs, analystes et décideurs publics, tels un portail de services spécialisés regroupant un dictionnaire de données, des résultats de recherche, des indicateurs et l'accès à une liste d'experts de contenu.

Afin de répondre à des besoins particuliers de certains partenaires, l'Institut offre également des services à accès restreint, tels que des extranets. À ce titre, l'Institut permet notamment à des ministères et organismes d'effectuer des simulations économiques à distance et en toute sécurité.

Non seulement l'Institut adhère à l'orientation gouvernementale de prestation électronique de services, mais il se consacre également à simplifier l'accès à ses produits et services. C'est en ce sens que l'Institut a entrepris une restructuration administrative qui, à terme, garantira l'intégration de l'information et des services d'accès aux données pour la recherche et la gouverne.

Les relations avec les répondants aux enquêtes de l'Institut

L'Institut a recours à divers moyens afin d'alléger le fardeau des individus et des entreprises qui répondent à ses enquêtes : exploitation des fichiers administratifs comme substitut aux enquêtes, réduction du chevauchement dans les enquêtes, grâce entre autres à une collaboration étroite avec Statistique Canada, recours à des spécialistes pour

la conception de questionnaires afin d'éliminer les questions superflues et de faciliter la réponse, prétests pour les questionnaires afin d'en vérifier notamment la convivialité et diversification des modes de collecte.

La préoccupation de l'Institut à l'égard de ses répondants l'amène, en outre, à mieux les informer sur tout ce qui touche leur participation aux enquêtes. Depuis février 2008, le site Web de l'Institut offre une section qui leur est dédiée. Cette nouvelle section fournit de l'information sur le caractère obligatoire ou facultatif d'une enquête, sur l'utilité des enquêtes et l'importance d'y collaborer, sur la sélection des répondants et sur le souci de l'Institut de s'adapter aux besoins des répondants et de réduire leur fardeau. Elle offre également des renseignements sur les enquêtes en cours et à venir, et répond à des questions fréquemment posées. Enfin, l'Institut y présente ses engagements en matière de confidentialité, en spécifiant que les données recueillies ne seront utilisées qu'à des fins statistiques. Appelée à s'adapter en fonction des nouveaux besoins, cette section se veut le véhicule privilégié pour accroître l'accessibilité à l'information destinée aux répondants et aux divers outils liés à la collecte, tels les questionnaires électroniques.

La croissance et la diversité des enquêtes amènent l'Institut à revoir et à améliorer ses processus liés à la collecte des données. L'Institut effectue cette démarche notamment en observant d'autres grandes entités statistiques ainsi qu'en travaillant en partenariat avec Statistique Canada. Les principaux processus revus en 2007-2008 sont le suivi et la formation des intervieweurs. De plus, des explications plus exhaustives sont désormais fournies aux ménages enquêtés, soit par l'entremise de la correspondance qui leur est transmise avant la tenue des enquêtes, soit au moyen de l'assistance téléphonique offerte tout au long de l'année.

Plan stratégique 2005-2008

Rappel des principaux éléments et résultats pour 2007-2008

Le Plan stratégique 2005-2008 de l'Institut, qui a été prolongé d'une année, comporte trois enjeux stratégiques qui, eux-mêmes, se définissent par six orientations.

Enjeu 1	L'Institut de la statistique du Québec s'engage, dans un environnement complexe et changeant, à garder le cap sur la pertinence de ses produits et services et sur les normes internationales de qualité
Enjeu 2	L'Institut de la statistique du Québec est reconnu, par les décideurs de l'appareil gouvernemental québécois et par Statistique Canada, pour son rôle prépondérant en matière d'information et d'expertise statistiques sur le Québec
Enjeu 3	L'Institut de la statistique du Québec adhère à la modernisation de la gestion publique, en révisant son cadre de gestion des ressources et en l'adaptant au contexte où près du tiers de son budget provient de revenus autonomes

Orientation 1

Faire évoluer l'offre de service conformément aux priorités gouvernementales et aux enjeux de la société

Orientation 2

Gérer de façon intégrée les dimensions de la qualité

Orientation 3

Générer de la connaissance à partir d'un plus grand éventail d'informations statistiques, compréhensibles et accessibles à tous

Orientation 4

Saisir toutes les occasions de démontrer et de faire reconnaître le niveau d'excellence des produits et services de l'Institut

Orientation 5

Agir à titre de coordonnateur gouvernemental en matière de statistiques officielles afin d'optimiser le système statistique québécois

Orientation 6

Maximiser l'utilisation des ressources de l'Institut en maintenant un juste équilibre entre les activités et les capacités organisationnelles

Le tableau ci-après présente le sommaire des résultats en regard des cibles du Plan stratégique 2005-2008.

Page	SOMMAIRE DES RÉSULTATS	Niveau d'atteinte de la cible		
		2007-2008	2006-2007	2005-2006
Enjeu 1	L'Institut de la statistique du Québec s'engage, dans un environnement complexe et changeant, à garder le cap sur la pertinence de ses produits et services et sur les normes internationales de qualité			
	Orientation 1 : Faire évoluer l'offre de service conformément aux priorités gouvernementales et aux enjeux de la société			
	Objectif : Trouver un juste équilibre en matière d'offre de service : maintenir les programmes de base et répondre aux nouveaux besoins			
32	D'ici 2008, avoir établi, dans chaque domaine d'activité statistique, au moins une nouvelle collaboration permettant une meilleure connaissance des besoins	**Réalisé**	Réalisé	Réalisé
33	À partir de 2007, avoir mis en place l'approche de veille la plus appropriée à chaque domaine d'activité et produit des rapports selon la périodicité retenue	**Réalisé**	Réalisé	s. o.
33	D'ici 2008, avoir observé un nombre croissant de citations et de références aux travaux de l'Institut dans les médias (nombre d'articles de journal, de mentions à la radio, à la télévision et sur le Web et d'échanges avec les médias)	**1 064**	886	527
34	D'ici 2008, avoir donné accès aux données d'enquête à un nombre croissant de chercheurs	**154**	132	114
	Orientation 2 : Gérer de façon intégrée les dimensions de la qualité			
	Objectif : Intégrer, dans toutes les activités, le cadre de gestion et les bonnes pratiques en matière de qualité			
	En 2006, avoir achevé l'élaboration du cadre intégré de gestion de la qualité :			
- - -◆	– document d'orientations générales et politique	- - -◆	- - -◆	Réalisé
36	– guide des bonnes pratiques	**Réalisé**	Avancé	En cours
36	– autres énoncés de politique ou documents	**En cours**	En cours	En cours
36	En 2007, s'être doté d'un plan d'action visant l'évaluation de la qualité des travaux de l'Institut et, de ce fait, l'amélioration continue de la qualité	**En cours**	En cours	s. o.
37	Dès 2005, s'être doté d'une approche de sensibilisation continue en matière de qualité et l'avoir mise en place dans chaque direction	**Réalisé**	Réalisé	Réalisé
- - -◆	En 2008 au plus tard, avoir sensibilisé tout l'appareil gouvernemental au cadre intégré de gestion de la qualité	- - -◆	Réalisé	En cours

Le symbole ◆ signifie que les cibles atteintes au cours d'années antérieures à 2007-2008 ne sont pas reprises dans la partie détaillée faisant état des résultats.

Page	SOMMAIRE DES RÉSULTATS	Niveau d'atteinte de la cible 2007-2008	2006-2007	2005-2006
	Orientation 3 : Générer de la connaissance à partir d'un plus grand éventail d'informations statistiques, compréhensibles et accessibles à tous			
	Objectif : Concevoir de plus en plus des produits permettant le développement des connaissances des citoyens, afin qu'ils comprennent mieux les enjeux de la société			
38	D'ici 2008, avoir augmenté, chaque année, le nombre d'articles publiés	**68**	61	49
38	D'ici 2008, avoir augmenté, chaque année, le nombre de travaux, d'études et d'analyses méthodologiques ou à caractère scientifique	**39**	31	47
39	D'ici 2008, avoir accru les travaux comportant une comparaison de données	**85 %**	80 %	75 %
39	D'ici 2008, avoir augmenté l'utilisation des divers moyens de diffusion	**169**	152	168
- - - ◆	D'ici 2006, avoir amélioré le système d'évaluation de la couverture médiatique	- - - ◆	Réalisé	En cours
Enjeu 2	L'Institut de la statistique du Québec est reconnu, par les décideurs de l'appareil gouvernemental québécois et par Statistique Canada, pour son rôle prépondérant en matière d'information et d'expertise statistiques sur le Québec			
	Orientation 4 : Saisir toutes les occasions de démontrer et de faire reconnaître le niveau d'excellence des produits et services de l'Institut			
	Objectif : Occuper davantage l'espace prévu par sa loi constitutive et devenir la référence dans le domaine de la statistique sur le Québec			
41	D'ici 2008, avoir observé l'utilisation croissante des produits et services de l'Institut par les décideurs de la fonction publique québécoise[2]	**En continu**	En continu	En continu
43	D'ici 2008, avoir amélioré les modes et augmenté les occasions de communication pour atteindre davantage les citoyens	**Réalisé**	Réalisé	Réalisé
- - - ◆	En 2005, avoir élaboré un concept promotionnel portant sur les normes de qualité utilisées à l'Institut, de même que sur ses produits et services, et en avoir fait une large diffusion	- - - ◆	- - - ◆	Réalisé
	Objectif : Accentuer son rôle d'interlocuteur privilégié auprès de Statistique Canada pour tout l'appareil gouvernemental québécois			
43	En 2006, avoir défini clairement la stratégie de coordination de l'Institut auprès de Statistique Canada pour l'administration publique québécoise	**Réalisé**	En cours	s. o.
45	Dès 2005, avoir étendu la concertation à tous les niveaux avec Statistique Canada	**Réalisé**	Réalisé	Réalisé

2. Un résultat exhaustif ne peut être obtenu pour cette cible; cependant, l'utilisation des produits et services de l'Institut par les décideurs de la fonction publique québécoise a été notée à plusieurs reprises au cours des années.

Page	SOMMAIRE DES RÉSULTATS	Niveau d'atteinte de la cible		
		2007-2008	2006-2007	2005-2006
	Orientation 5 : Agir à titre de coordonnateur gouvernemental en matière de statistiques officielles afin d'optimiser le système statistique québécois			
	Objectif : Doter le Québec d'un système statistique bénéficiant de la confiance des décideurs et du public en général			
	D'ici 2008, avoir versé dans la BDSO les données officielles des 24 ministères et organismes gouvernementaux partenaires et avoir maintenu leur constante participation :			
46	– pourcentage des partenaires ayant intégré des données dans la banque	**70 %**	57 %	52 %
46	– pourcentage de la couverture des statistiques officielles dans la banque	**80 %**	62 %[3]	39 %
	Objectif : Agir à titre de coordonnateur auprès des ministères et organismes gouvernementaux pour maximiser la complémentarité et le partage d'expertise en matière de statistique			
47	D'ici 2006, avoir amorcé, de concert avec les ministères et organismes gouvernementaux, détenteurs et producteurs de statistiques, l'élaboration d'un cadre d'intégration de la statistique au Québec	**En cours**	En cours	En cours
Enjeu 3	L'Institut de la statistique du Québec adhère à la modernisation de la gestion publique, en révisant son cadre de gestion des ressources et en l'adaptant au contexte où près du tiers de son budget provient de revenus autonomes			
	Orientation 6 : Maximiser l'utilisation des ressources de l'Institut en maintenant un juste équilibre entre les activités et les capacités organisationnelles			
	Objectif : Mettre en place la planification de la main-d'œuvre dans un contexte de gestion prévisionnelle			
48	D'ici 2008, avoir mis en place des moyens pour assurer la relève	**Réalisé**	Avancé	En cours
49	D'ici 2008, avoir mis en place des mécanismes permettant d'optimiser l'utilisation des ressources humaines	**Réalisé**	Avancé	En cours
- - - ✦	D'ici 2007, avoir révisé les modes d'organisation du travail, afin de les adapter au contexte des revenus autonomes, particulièrement à un horaire de travail convenant aux enquêtes auprès des individus et des ménages	- - - ✦	- - - ✦	Réalisé
49	D'ici 2008, avoir conçu et mis en place des mesures concrètes pour améliorer l'état de santé et le bien-être de son personnel et en dresser le bilan	**Réalisé**	Avancé	En cours

3. Le taux de couverture au 31 mars 2007 a été révisé, après correction du nombre de sous-thèmes pour lesquels des données étaient intégrées.

Page	SOMMAIRE DES RÉSULTATS	Niveau d'atteinte de la cible		
		2007-2008	2006-2007	2005-2006
	Objectif : Poursuivre la mise en place d'une administration soutenue sur le plan électronique en continuant de faire évoluer les technologies de l'information			
50	D'ici 2008, avoir assuré l'évolution d'une gestion multimodale des activités de collecte, en intégrant au mieux le mode électronique	Avancé	Avancé	En cours
- - - ◆	D'ici 2007, avoir mis en place les moyens pour évaluer périodiquement le degré de satisfaction des utilisateurs du site Web de l'Institut	- - - ◆	Réalisé	En cours
51	D'ici 2006, avoir dressé un portrait global des technologies et un plan d'investissement sur trois ans	En cours	En cours	En cours
	Objectif : Continuer d'assurer la disponibilité, l'intégrité, la confidentialité, la sécurité et la protection des informations détenues par l'Institut			
51	D'ici 2008, avoir entrepris l'élaboration d'un plan permettant à l'Institut de reprendre ses activités après un sinistre	En cours	En cours	s. o.
- - - ◆	D'ici 2007, se doter d'indicateurs de gestion quant à l'utilisation efficiente et éthique des technologies de l'information	- - - ◆	Réalisé	En cours
	Objectif : Maintenir un certain équilibre entre la subvention et les revenus autonomes			
52	D'ici 2008, avoir augmenté la subvention par du financement obtenu des partenaires gouvernementaux	En cours	En cours	En cours
- - - ◆	D'ici 2008, avoir élaboré un cadre de référence en matière de collaboration et de partenariat concernant les activités de collecte	- - - ◆	- - - ◆	Réalisé
	Objectif : Systématiser la révision des processus et poursuivre l'élaboration des outils et des approches permettant un meilleur encadrement des projets			
- - - ◆	D'ici 2008, avoir entrepris la révision des processus de travail d'au moins deux projets ciblés en 2005	- - - ◆	Réalisé	En cours
52	Au plus tard en 2006, avoir terminé l'élaboration des outils informatisés de planification et de suivi des projets	Réalisé	En cours	En cours
53	D'ici 2006, avoir formé les chargés de projet quant à différents aspects de la gestion de projet	Réalisé	En cours	En cours

Enjeu 1

L'Institut de la statistique du Québec s'engage, dans un environnement complexe et changeant, à garder le cap sur la pertinence de ses produits et services et sur les normes internationales de qualité

Orientation 1 : Faire évoluer l'offre de service conformément aux priorités gouvernementales et aux enjeux de la société

Objectif : Trouver un juste équilibre en matière d'offre de service, c'est-à-dire à la fois maintenir les programmes de base et répondre aux nouveaux besoins

Indicateur : Nombre et nature des mécanismes de consultation et de collaboration mis en place

Cible

D'ici 2008, avoir établi, dans chaque domaine d'activité statistique, au moins une nouvelle collaboration permettant une meilleure connaissance des besoins.

Résultats

Déjà en 2005-2006, une nouvelle collaboration pour chaque domaine d'activité statistique avait été établie. Au cours de l'année 2007-2008, des démarches ont été entreprises afin d'identifier des besoins émergents et ainsi établir des liens de collaboration; citons à titre d'exemples :

- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) : collaboration pour la production d'une publication sur l'horticulture au Québec;
- Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) : dans le cadre de l'Action concertée de coopération régionale de développement (ACCORD), participation de l'Institut aux rencontres interministérielles sur l'identification et le développement de créneaux d'excellence dans les régions du Québec;
- Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH) : collaboration pour un partage d'informations concernant les ressources humaines en science et technologie;
- Communauté métropolitaine de Québec : contrat pour la réalisation de projections démographiques au niveau de ses municipalités;
- Patrimoine canadien : participation au groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la statistique culturelle;
- Bureau du cinéma et de la télévision du Québec : collaboration financière ponctuelle pour une enquête de l'OCCQ;
- Université de Montréal : ententes signées pour la réalisation de la collecte des données du nouveau volet « santé » de l'ELDEQ, en collaboration avec le Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant et le Groupe de recherche interdisciplinaire en santé.

De plus, une consultation a eu lieu en janvier 2008 auprès d'une quinzaine d'intervenants des milieux universitaire, statistique et gouvernemental dans le cadre du développement d'une typologie de la qualité de l'emploi. Cette rencontre visait notamment à présenter les dimensions retenues ainsi que les premiers résultats empiriques. Grâce aux divers commentaires formulés par les intervenants, cette rencontre a permis de mieux cerner leurs besoins.

Indicateur : Nombre de rapports de veille produits

Cible	Résultats
À partir de 2007, avoir mis en place l'approche de veille la plus appropriée à chaque domaine d'activité et produit des rapports selon la périodicité retenue.	Une approche de veille appropriée à chaque domaine d'activité a été mise en place au sein de chaque direction. Selon les secteurs, ces activités de veille revêtent différentes formes, tels l'adhésion au Réseau gouvernemental de veille intégrée sur les politiques publiques, l'abonnement au rapport de veille du Réseau sur le vieillissement et les changements démographiques du MSSS et l'abonnement à divers journaux ou revues de veille. Au cours de l'année 2007-2008, 11 rapports de veille ont été produits, notamment en matière de conditions de vie, de relations de travail, de santé, de technologies de l'information et de priorités et d'indicateurs de performance d'agences statistiques dans le monde.

Indicateur : Volume, niveau et utilisation diversifiée de l'information statistique disponible

Cible	Résultats
D'ici 2008, avoir observé un nombre croissant de citations et de références dans des documents gouvernementaux, des rapports d'étude et de recherche, ainsi que dans les médias.	Par un relevé non exhaustif, l'Institut constate encore une fois cette année que ses données sont reprises par un large éventail d'utilisateurs – ministères ou organismes, chercheurs universitaires, etc. – pour des documents stratégiques, des allocutions, des rapports de recherche ou divers articles scientifiques. Ainsi, la diffusion des travaux de l'Institut est largement constatée pour l'ensemble de ses programmes. De plus, la couverture médiatique dont l'Institut a bénéficié à de nombreuses reprises contribue à sa notoriété et au rayonnement du Québec. En 2007-2008, plus de 510 articles de journal ou de revue ont commenté des données rendues publiques par l'Institut, sans compter les 451 mentions à la radio, à la télévision et sur le Web, ainsi que les 103 échanges avec les médias (voir la figure ci-après). La hausse du nombre de mentions à la radio, à la télévision et sur le Web s'explique en partie par l'utilisation depuis deux ans d'un outil de compilation plus performant.

Nombre de citations dans les médias

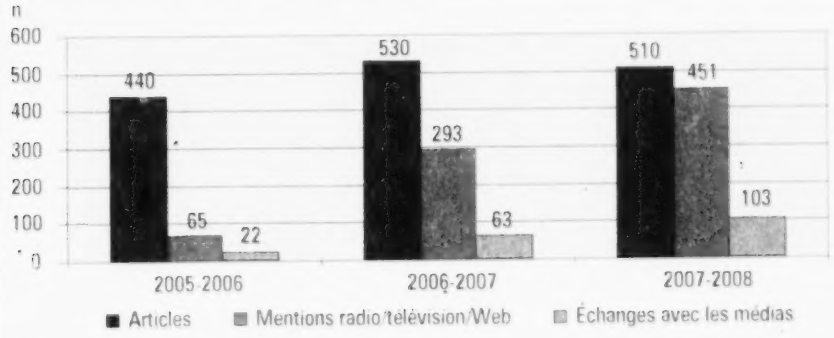

Cible

D'ici 2008, avoir observé que le nombre de sessions de travail augmente chaque année sur le site Web de l'Institut.

Résultats

Privilégiant l'accès à ses travaux par son site Web, l'Institut mesure la fréquence de son utilisation par les internautes : du 1er avril 2007 au 31 mars 2008, le site a enregistré 1 209 682 sessions. Notons que la méthode de compilation du nombre de sessions de travail enregistrées sur le site Web de l'Institut a été améliorée cette année, en éliminant les visites des moteurs de recherche. Cela empêche cependant la présentation de résultats comparatifs avec les années précédentes.

Le détail des consultations de 2007-2008 des différentes sections du site Web de l'Institut démontre que plus de 88 % de celles-ci ont trait : aux données du recensement (14 %), aux profils statistiques régionaux (25 %) et aux statistiques par domaine (49 %).

Détail des consultations des sections du site Web de l'Institut 2007-2008

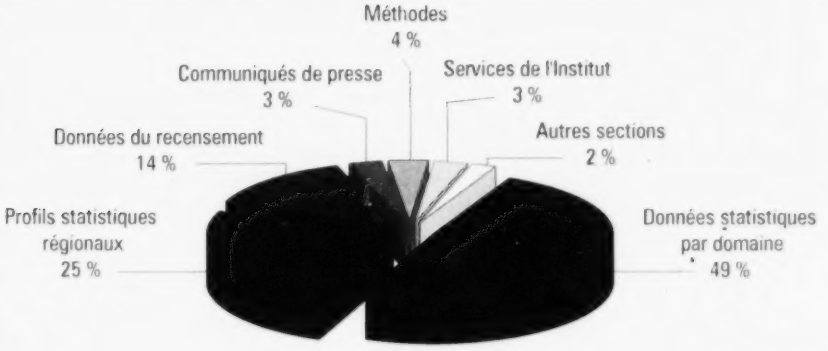

Cible

D'ici 2008, avoir donné accès aux données d'enquête à un nombre croissant de chercheurs et avoir maximisé l'utilisation des microdonnées.

Résultats

Les milieux universitaire et de la recherche ont besoin d'informations statistiques de qualité pour produire des études utiles à la compréhension de thématiques touchant le Québec. C'est pourquoi l'accès à des banques de données statistiques est privilégié au sein de l'Institut.

Créé à cette fin, le CADRISQ favorise l'exploitation secondaire des microdonnées d'enquête. Depuis son ouverture en 2001, il donne accès à 46 banques de données (soit 4 de plus que l'an dernier) et il a accueilli 154 chercheurs. Entre avril 2007 et mars 2008, 22 productions scientifiques ont été rapportées par les chercheurs ayant exploité des données au CADRISQ, dans les domaines de la santé physique et mentale, du vieillissement, des inégalités de revenu, des transformations familiales et de l'attrition dans les enquêtes longitudinales.

Depuis son ouverture, 63 contrats avec des chercheurs externes ont été signés relativement aux activités du CADRISQ, soit 10 de plus que l'année dernière. De plus, le cadre normatif de l'Institut en matière de confidentialité permet à des ministères et organismes d'avoir accès aux données de l'Institut, et ce, dans leurs propres locaux. À cet égard et toujours depuis 2001-2002, 25 ententes ont été signées avec certains d'entre eux pour l'exploitation de fichiers aux fins d'analyse ou de recherche.

	Contrats signés au CADRISQ		Ententes signées avec des ministères et organismes		Total
	Par année	Cumulatif	Par année	Cumulatif	Cumulatif
2001-2002	10	**10**	4	**4**	**14**
2002-2003	12	**22**	9	**13**	**35**
2003-2004	7	**29**	4	**17**	**46**
2004-2005	6	**35**	0	**17**	**52**
2005-2006	11	**46**	6	**23**	**69**
2006-2007	7	**53**	2	**25**	**78**
2007-2008	10	**63**	- - -	**25**	**88**

Afin d'optimiser l'utilisation de fichiers de microdonnées et de favoriser la recherche, l'Institut a finalisé la mise en place d'EPSEBE, dont le lancement officiel a eu lieu en novembre 2007. Ce projet offre aux chercheurs un accès à distance à ce type de fichiers, tout en assurant la protection des renseignements personnels et la sécurité de l'information. Ce service vise notamment à soutenir les programmes sociaux québécois par la démocratisation et la réutilisation de l'information et de l'expertise. Il propose une meilleure utilisation des ressources disponibles, que ce soit pour le repérage d'information, le jumelage et le traitement des banques de données par des experts de l'Institut, permettant ainsi aux chercheurs de consacrer plus d'efforts aux analyses.

Actuellement, le dictionnaire inclus dans EPSEBE documente 22 sources d'information et 1 588 variables. À ce jour, 15 projets, difficilement réalisables auparavant, ont été soumis et analysés de façon préliminaire. En 2007, EPSEBE a fait l'objet de plusieurs présentations au Québec et d'un exposé à l'extérieur du Québec, soit en Suisse, qui a suscité des témoignages fort éloquents. Reconnu pour son caractère novateur, ce projet est finaliste dans deux catégories (Affaires électroniques interentreprises et Services publics en ligne) aux OCTAS 2008, prix décernés par la Fédération de l'informatique du Québec.

Orientation 2 : Gérer de façon intégrée les dimensions de la qualité

Objectif : **Intégrer, dans toutes les activités, le cadre de gestion et les bonnes pratiques en matière de qualité, en visant l'atteinte d'un juste équilibre entre les six dimensions de la qualité**

Indicateur : **Degré d'implantation du cadre intégré de gestion de la qualité de l'Institut et des bonnes pratiques**

Cible	Résultats
En 2006, avoir achevé l'élaboration du cadre intégré de gestion de la qualité et le guide des bonnes pratiques.	Afin de préserver sa notoriété et sa crédibilité, l'Institut cherche constamment à se maintenir à la fine pointe des normes reconnues en matière de qualité. C'est pourquoi l'Institut s'est doté d'un cadre intégré de gestion de la qualité, qui s'inspire du modèle qui fait consensus sur le plan international, lequel définit la « qualité » en fonction des besoins et de la satisfaction des utilisateurs. Au cours de l'année 2007-2008, l'Institut a réalisé le Recueil des bonnes pratiques dans les enquêtes. Ce document trace entre autres un portrait des meilleures pratiques, recensées auprès de divers organismes statistiques dont Statistique Canada et Statistique Finlande. Il vise également à harmoniser les façons de faire et à compléter les moyens déjà en place pour assurer la qualité des enquêtes effectuées, et ce, au bénéfice des utilisateurs de ces données. En novembre 2007, une présentation sommaire du recueil a été effectuée lors du Cinquième Colloque francophone sur les sondages, tenu à Marseille.

Cible	Résultats
En 2007, s'être doté d'un plan d'action visant l'évaluation de la qualité des travaux de l'Institut et, de ce fait, l'amélioration continue de la qualité.	L'Institut se préoccupe constamment d'être efficient et il intègre déjà de nombreuses mesures à ses activités courantes afin d'assurer la qualité de ses produits et services. Citons, à titre d'exemples, la formation offerte aux employés et les attentes spécifiques en regard de la qualité, de même que les outils disponibles quant au suivi des coûts et des échéanciers par projet. Un plan d'action visant l'évaluation de la qualité des travaux viendrait renforcer ces acquis. Pour des raisons budgétaires, les travaux nécessaires pour compléter son élaboration ont dû être reportés. Le Recueil des bonnes pratiques dans les enquêtes, cité précédemment, servira de base à la définition de critères d'évaluation et de suivi de la qualité dans les enquêtes.

Indicateur : Nombre et nature des activités de sensibilisation

Cible	Résultats
Dès 2005, s'être doté d'une approche de sensibilisation continue en matière de qualité et l'avoir mise en place dans chaque direction.	Depuis 2005, des efforts sont déployés afin de sensibiliser les employés en matière de qualité. Que ce soit lors de l'accueil des nouveaux employés ou lors de séances de sensibilisation par direction, la gestion de la qualité est toujours un sujet d'actualité. Voici quelques-unes des réalisations de 2007-2008 : – représentativité de toutes les directions lors de rencontres du comité sur la qualité dans les enquêtes; – séances d'information en matière d'utilisation efficiente des technologies de l'information, respectant le cadre normatif en matière de sécurité et de protection des renseignements confidentiels; – revue de divers processus, afin d'en assurer une meilleure efficience, tels que ceux ayant trait à la collecte des données; – participation à des comités interministériels, afin de comparer nos façons de faire et de les actualiser au besoin; – au cours d'un séminaire interne de méthodologie, présentation d'approches et de nouveaux développements en matière de gestion de la qualité de différents autres organismes statistiques; – engagements des employés de la collecte des données en matière de prestation de service, incluant la notion de qualité; – élaboration, formation et mise en œuvre de façon continue d'un processus de gestion des changements technologiques et d'un processus de gestion des incidents afin d'améliorer l'accessibilité et la fiabilité des infrastructures technologiques.

Orientation 3 : Générer de la connaissance à partir d'un plus grand éventail d'informations statistiques, compréhensibles et accessibles à tous

Objectif : Concevoir, de plus en plus, des produits permettant le développement des connaissances des citoyens, afin qu'ils comprennent mieux les enjeux de la société

Indicateur : Nombre d'articles publiés

Cible

D'ici 2008, avoir augmenté, chaque année, le nombre d'articles publiés dans les périodiques de l'Institut ou dans des revues québécoises ou étrangères, en maintenant ou en suscitant, selon le cas, tout type de collaboration.

Résultats

Au cours de l'année 2007-2008, 51 publications, dont 16 nouveaux titres, ont été diffusées par l'Institut. Ces nouveaux titres couvrent divers aspects de la société québécoise, tels que les conditions de vie et le bien-être, la culture et les communications, l'industrie bioalimentaire, la santé, le travail et la rémunération. De plus, 68 articles ont été publiés dans les périodiques de l'Institut ou dans des revues québécoises et étrangères, soit une augmentation de 11 % par rapport à 2006-2007.

	2007-2008	2006-2007	2005-2006
	n		
Publications	51	50	59
Articles	68	61	49

L'annexe A présente la liste complète des publications et des articles de fond diffusés cette année.

Indicateur : Nombre de travaux, d'études et d'analyses

Cible

D'ici 2008, avoir augmenté, chaque année, le nombre de travaux, d'études et d'analyses méthodologiques ou à caractère scientifique.

Résultats

Le nombre de ces travaux est passé de 31 en 2006-2007 à 39 en 2007-2008. La hausse s'explique en grande partie par les nombreux travaux réalisés lors de la révision de l'*Enquête sur la rémunération globale*. Le détail de ces travaux est présenté à l'annexe B.

	2007-2008	2006-2007	2005-2006
	n		
Travaux à caractère méthodologique ou scientifique	39	31	47

Indicateur : Nombre de travaux de comparaison

Cible

D'ici 2008, avoir accru les travaux comportant une comparaison de données sur divers sujets, à divers niveaux ou entre divers gouvernements ou États.

Résultats

Lorsque cela s'avère pertinent, l'Institut utilise des concepts et des classifications conformes aux normes internationales, ce qui fait en sorte que les données publiées peuvent se comparer à d'autres. De plus, l'information statistique publiée aura une plus grande valeur ajoutée si elle inclut des données comparatives dans l'espace, entre domaines ou entre sources de données.

En 2007-2008, 85 % des publications et des articles de l'Institut comportaient des comparaisons. Ce résultat est en hausse depuis 2005-2006. L'augmentation de 5 points de pourcentage entre 2006-2007 et 2007-2008 s'explique principalement par la publication de plus de données comparatives dans le domaine de la santé.

Pourcentage des travaux comportant des comparaisons

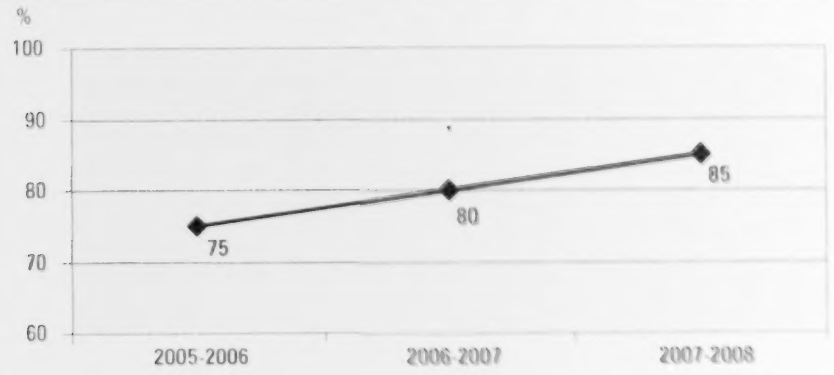

Indicateur : Étendue des activités de diffusion

Cible

D'ici 2008, avoir augmenté l'utilisation des divers moyens de diffusion des résultats de l'Institut, en saisissant toutes les occasions possibles (présentations à des colloques, articles dans des revues, communiqués, contacts avec la presse, etc.).

Résultats

Afin de mieux diffuser les résultats de ses travaux, l'Institut s'assure de diversifier les moyens de le faire. L'action de l'Institut s'articule notamment autour des activités suivantes : organisation de colloques ou de conférences à caractère international ou présentations lors de ces manifestations, participation à des salons, publication de communiqués de presse, etc. Les résultats en ce domaine démontrent que l'Institut a utilisé à 169 reprises les différents moyens de diffusion au cours de l'année, comparativement à 152 en 2006-2007.

Utilisation des divers moyens de diffusion

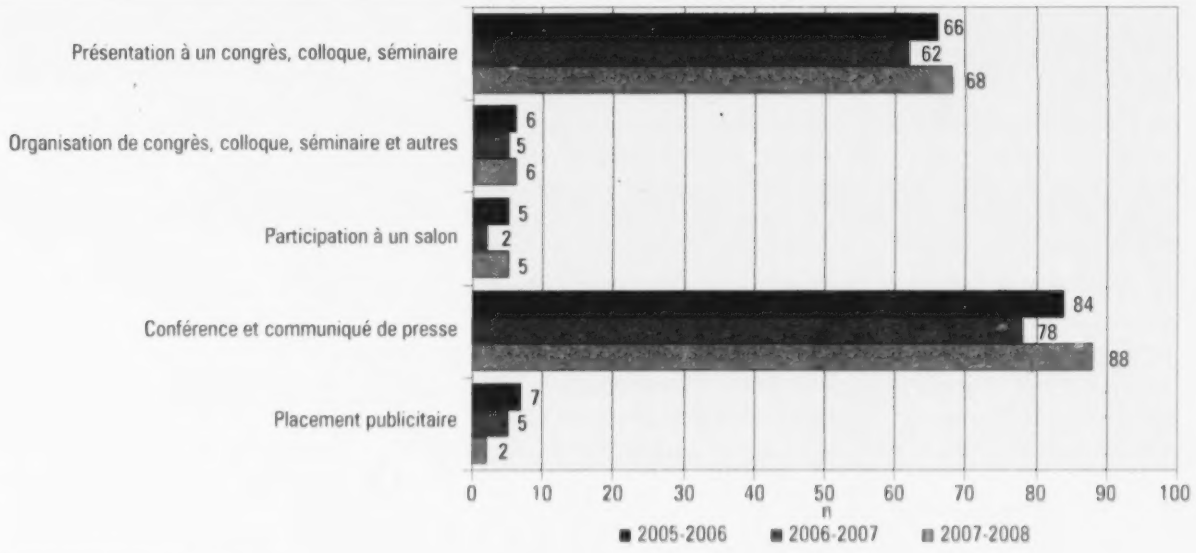

Commentaires additionnels

Au cours de l'année, l'Institut a occupé de nombreuses tribunes québécoises, canadiennes et internationales en faisant valoir sa compétence et son expertise. L'Institut a donc été invité à faire des présentations sur des thèmes novateurs en France et en Belgique aussi bien qu'aux États-Unis et au Canada. Citons à titre d'exemples les présentations aux événements suivants :

- Séminaire « Indicateurs statistiques pour la mesure de la société de l'information », Conseil national de la statistique (Tunisie, avril 2007);
- Conference of European Statistics, Meeting on the Management of Statistical Information Systems (Genève, Suisse, mai 2007);
- International Field Directors and Technologies Conference (Santa Monica, États-Unis, mai 2007);
- 75e Congrès de l'ACFAS (Trois-Rivières, mai 2007);
- 3rd International Conference on Establishment Surveys 2007 (Montréal, juin 2007);
- Colloque de l'Association internationale de sociologie et de l'Association d'économie politique (Montréal, août 2007);
- Séminaire sur les indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale (Wallonie, Belgique, novembre 2007);
- 5e Colloque francophone sur les sondages de la Société française de statistique (Marseille, France, novembre 2007);
- Journées internationales de travail avec les Observatoires de la culture (San Sebastian, Espagne, novembre 2007);
- Chaire Quetelet, Dynamique de pauvretés et vulnérabilités (Louvain-la-Neuve, Belgique, novembre 2007);
- 11e Journées annuelles de santé publique (Montréal, novembre 2007);
- 1er Congrès international des Observatoires de la criminalité (Paris, France, décembre 2007);
- Forum international sur l'économie créative (Gatineau, mars 2008).

De plus, l'Institut a collaboré activement avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et l'Institut wallon de l'évaluation de la prospective et de la statistique à la publication *Pauvreté et exclusion sociale. Partage d'expérience entre Wallonie et Québec, Bruxelles, 2007*. Cette publication permet d'établir un cadre de référence comparatif de part et d'autre de l'Atlantique en ce qui a trait à la mesure et à l'évaluation des dispositifs de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Enfin, un spécialiste de l'Institut a participé à un reportage sur les hommes victimes de violence conjugale, diffusé sur la chaîne de télévision suisse romande.

Enjeu 2 L'Institut de la statistique du Québec est reconnu, par les décideurs de l'appareil gouvernemental québécois et par Statistique Canada, pour son rôle prépondérant en matière d'information et d'expertise statistiques sur le Québec

Orientation 4 : Saisir toutes les occasions de démontrer et de faire reconnaître le niveau d'excellence des produits et services de l'Institut

Objectif : Occuper davantage l'espace prévu par sa loi constitutive et devenir la référence dans le domaine de la statistique sur le Québec

Indicateur : Étendue, nature et régularité d'utilisation des produits et services de l'Institut

Cible

D'ici 2008, avoir observé l'utilisation croissante des produits et services de l'Institut par les décideurs de la fonction publique québécoise.

Résultats

En 2007-2008, l'Institut a contribué de manière significative aux priorités d'action gouvernementales, tant au chapitre de la gouverne qu'à la production et à la diffusion de données essentielles à la réalisation de la mission de divers ministères et organismes. Ainsi, les informations statistiques issues de ces travaux ont permis d'évaluer l'incidence de mesures économiques, d'établir divers bilans et de soutenir l'élaboration ou l'actualisation de politiques publiques. Un relevé de quelques utilisations faites par les décideurs québécois démontre que les produits et services de l'Institut ont servi, en 2007-2008, à :

- analyser, en collaboration avec Statistique Canada, les méthodes servant à mesurer la création d'emploi et utilisées par divers intervenants du domaine, en vue de les uniformiser en une mesure unique, et ce, à la demande du ministère du Conseil exécutif;
- soutenir le ministère des Finances, en lui fournissant des informations utiles pour :
  - l'évaluation de l'impact économique et fiscal de ses politiques budgétaires;
  - la préparation des prévisions de revenus du gouvernement, incluses dans le Discours sur le budget;
  - l'évaluation de la cote de crédit du gouvernement du Québec par des agences de cotation;
  - la mise à jour de l'incidence à long terme de l'évolution de la population sur les finances publiques du Québec, à l'aide de deux projections démographiques;
  - le suivi du marché du travail au Québec (de même que pour celui d'Emploi-Québec) en leur fournissant des données désaisonnalisées de l'emploi;
  - le développement d'indicateurs visant à mesurer les investissements et le niveau d'activité des entreprises dans les régions ressources;
- établir le *Bilan 2003-2006 des réalisations gouvernementales en faveur des familles et des enfants*;

- contribuer à la planification et aux orientations du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi qu'à la rédaction, par le Conseil des aînés du Québec, de la publication *La réalité des aînés québécois*;
- fournir son appui au Conseil de la famille et de l'enfance pour le rapport *Transitions familiales* et *Le rapport 2005-2006 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*;
- produire le rapport d'évaluation du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) quant à son programme de soutien à la diffusion des arts de la scène;
- fournir au MSSS des données utiles à la préparation des documents suivants : *État de santé de la population québécoise : quelques repères (2007)* et *Troisième rapport national sur l'état de santé de la population du Québec*;
- fournir l'information requise à la Société québécoise de récupération et de recyclage (RECYC-QUÉBEC) pour la préparation de son *Bilan 2006 de la gestion des matières résiduelles au Québec*, ce qui a permis à cet organisme de rendre compte de l'atteinte de l'objectif global et des objectifs sectoriels de récupération des matières résiduelles;
- soutenir divers acteurs régionaux (p. ex. ministère des Affaires municipales et des Régions, Conférences régionales des élus, Table Québec-régions) en leur fournissant des données statistiques locales et régionales exhaustives et adaptées aux besoins en matière de planification stratégique régionale;
- aider le Directeur général des élections à produire le rapport *Les modalités d'un mode de scrutin mixte compensatoire*, demandé par le gouvernement du Québec;
- soutenir les débats à l'Assemblée nationale et en commission parlementaire sur différents sujets, notamment en ce qui a trait à l'adoption de la politique budgétaire du gouvernement et aux travaux parlementaires touchant le secteur manufacturier et les exportations.

Commentaires additionnels :

En matière de décentralisation, les travaux de l'Institut contribuent à habiliter les régions à mieux se gouverner. Au chapitre de l'économie régionale, une innovation importante est à souligner : pour la première fois au Québec, l'Institut a produit, grâce à la collaboration de l'Institut national de la recherche scientifique, des données sur un horizon de huit ans relativement au produit intérieur brut régional. Ces travaux, fort appréciés des autorités gouvernementales, ont permis de compiler les données de 42 secteurs et industries dans une nouvelle publication de l'Institut intitulée *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec*.

De même, le *Profil sectoriel de l'industrie horticole au Québec*, réalisé pour le MAPAQ, et la bonification de l'analyse relative aux régions administratives du Québec dans le volume 3 de l'*Annuaire québécois des statistiques du travail* améliorent les données disponibles sur les régions. Toujours en appui à la gouvernance régionale, grâce à une vaste enquête à laquelle plus de 38 000 Québécois ont collaboré pendant près de huit mois, l'Institut a publié en décembre 2007 des données régionales inédites portant sur la satisfaction des usagers à l'égard des services de santé et des services sociaux du Québec. Ces données contribueront à définir les priorités d'actions gouvernementales afin de maintenir la satisfaction des usagers du système de santé québécois.

Enfin, notons que l'Institut travaille conjointement avec le MDEIE et avec d'autres ministères et organismes québécois qui s'occupent de la prospection des investissements étrangers, afin de convenir d'une définition unique de divers secteurs auxquels le Québec s'intéresse, notamment l'aérospatiale et les sciences de la vie. Cette approche permettra la production de profils statistiques à partir desquels les ministères et organismes québécois pourront harmoniser leur message auprès des investisseurs étrangers et améliorer leurs interventions en matière de développement économique selon les priorités établies. L'Institut réalisera ses travaux en prenant appui sur ceux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ou de chercheurs reconnus dans le domaine.

Cible	Résultats
D'ici 2008, avoir amélioré les modes et augmenté les occasions de communication pour atteindre davantage les citoyens (individus et entreprises).	Toujours dans l'optique de mieux servir sa clientèle et de rendre l'information aussi accessible que possible, l'Institut poursuit ses efforts pour améliorer l'accès à ses données par son site Web. En 2007-2008, l'Institut a allégé la page d'accueil de son site Web afin de la rendre plus conviviale. De plus, l'Institut a finalisé l'implantation de la technologie RSS qui informe automatiquement l'internaute qui le désire des nouveautés diffusées sur le site Web. Également, celui-ci peut désormais s'inscrire sur une liste de diffusion électronique qui lui permettra de recevoir par courriel les nouveautés du site Web en fonction des domaines choisis. Enfin, notons la mise en ligne de la première version Web du *Québec statistique*. Cette version se veut un instrument de vulgarisation statistique et permet désormais la mise à jour des données de façon continue.

Objectif : **Accentuer son rôle d'interlocuteur privilégié auprès de Statistique Canada pour tout l'appareil gouvernemental québécois**

Indicateur : **Nature des mécanismes de coordination et de concertation mis en place**

Cible	Résultats
En 2006, avoir défini clairement la stratégie de coordination de l'Institut auprès de Statistique Canada pour l'administration publique québécoise.	La stratégie de l'Institut est de sensibiliser sans cesse Statistique Canada à la nécessité de produire des données régionales fiables, représentatives et adaptées aux besoins de la politique économique et sociale du Québec. C'est dans cet esprit que l'Institut participe activement aux rencontres entre les coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux et Statistique Canada. L'Institut a donc organisé des consultations interministérielles et mis sur pied des consortiums québécois pour s'entendre *a priori* sur les besoins du Québec quant à diverses enquêtes de Statistique Canada. Quelques-unes de ces réalisations sont présentées ci-après : – signature de nouvelles ententes avec divers partenaires québécois afin de financer en partie et de bonifier l'*Enquête sur les technologies de pointe*;

- accord de partage sur les microdonnées relatives à l'*Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises*, en vue notamment d'analyses sur l'entrepreneuriat et le capital de risque;
- évaluation des besoins de différents acteurs du Québec et examen du nombre suffisant de répondants québécois à l'*Enquête sur les petits exécutants de R & D*;
- pourparlers entre l'Institut et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles pour obtenir des données plus détaillées sur les immigrants afin de mieux suivre l'évolution de leur situation sur le marché du travail et d'améliorer ainsi les mesures les concernant;
- concertation interministérielle pour un partage de licence des microdonnées de l'*Enquête sur la population active,* données servant notamment aux analyses liées à la conciliation travail-famille, à l'activité des parents sur le marché du travail et aux conditions de travail.

En 2007-2008, l'Institut a accordé une importance particulière à la concertation afin d'obtenir de meilleures données sur la culture :

- rencontre avec des représentants de Statistique Canada, du MCCCF et d'autres experts, membres de comités consultatifs de l'Institut, concernant le projet d'un compte satellite de la culture;
- recommandations adressées au Comité consultatif national de la statistique culturelle de Statistique Canada quant au contenu de l'*Enquête sur les dépenses des administrations publiques québécoises au titre de la culture*;
- participation, à l'invitation du MCCCF, au groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la statistique culturelle animé par Patrimoine canadien; ce groupe a été créé afin de déterminer notamment les besoins nationaux en statistiques culturelles afin de les faire valoir ensuite auprès de Statistique Canada.

De plus, le rôle de l'Institut a été déterminant pour :

- permettre à Statistique Canada de retenir les suggestions émises par des ministères et organismes québécois pour l'*Enquête sur la victimisation de 2009*;
- mieux cerner les concepts liés à la définition de l'identité autochtone, qui seront utilisés dans les futurs recensements et enquêtes de l'agence fédérale;
- informer, lors de deux réunions, divers acteurs du Québec du contenu de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) et de l'*Enquête sur les dépenses des ménages* (EDM), ainsi que sur les mesures de faible revenu.

Enfin, l'Institut et Statistique Canada ont signé, en mars 2008, une nouvelle entente qui vise à élargir l'obtention de données fiscales de l'agence fédérale, ce qui permettra notamment l'exploitation de statistiques manufacturières de qualité.

Cible	Résultats
Dès 2005, avoir étendu la concertation à tous les niveaux avec Statistique Canada (entre les hauts dirigeants, les cadres et les professionnels) dans les différents domaines de l'activité statistique.	Afin de bien jouer son rôle de coordonateur statistique pour le Québec, l'Institut maintient des contacts réguliers avec Statistique Canada. À ce titre : – le directeur général de l'Institut représente les intérêts du Québec au sein du Conseil consultatif fédéral-provincial-territorial de la politique statistique, et ce, en transmettant les besoins statistiques de l'administration publique québécoise; – des experts de l'Institut siègent à plus de 13 comités fédéral-provincial-territorial. Ces comités, pour lesquels l'Institut s'adjoint de plus en plus des représentants des principaux ministères et organismes concernés par les sujets discutés, s'assurent d'une coordination nationale des activités statistiques, discutent des meilleures pratiques et font valoir les besoins de chaque province ou territoire. En 2007-2008, l'Institut a également maintenu son réseau de contacts auprès de cadres et de professionnels de Statistique Canada par divers échanges formels ou informels. Ceux-ci ont porté entre autres sur les cadres conceptuels, les statistiques de base requises pour le Québec et la préparation du recensement de 2011. Ont également été abordés les activités d'encadrement et de gestion liées à la méthodologie, la collecte électronique, le cadre intégré de gestion de la qualité, les technologies de l'information, etc.

Orientation 5 : Agir à titre de coordonnateur gouvernemental en matière de statistiques officielles afin d'optimiser le système statistique québécois

Objectif : Doter le Québec d'un système statistique bénéficiant de la confiance des décideurs et du public en général

Indicateur : Volume et nature des statistiques officielles dans la Banque de données des statistiques officielles sur le Québec (BDSO)

Cible	Résultats
D'ici 2008, avoir versé dans la BDSO les données officielles des 24 ministères et organismes gouvernementaux partenaires et avoir maintenu leur constante participation.	La concertation interministérielle est au cœur des moyens d'intervention de l'Institut, qui s'assure de jouer pleinement son rôle en matière de statistiques officielles sur le Québec. L'Institut a donc poursuivi l'optimisation du système statistique québécois par l'intégration de données cohérentes et crédibles dans la BDSO. Cette bibliothèque virtuelle, qui favorise l'accès à une information statistique cohérente et crédible, fait consensus auprès de 25 ministères et organismes québécois[4], producteurs et diffuseurs de statistiques officielles sur le Québec. Les travaux entourant l'intégration de leurs statistiques officielles dans la BDSO servent également à promouvoir l'adoption par consensus des normes de la statistique officielle par les partenaires du projet, basées sur des concepts, des méthodes et des classifications utilisés par les organismes nationaux et internationaux. La BDSO peut être interrogée à partir du site Web de l'Institut et d'un nombre de plus en plus grand de tels sites, notamment ceux des ministères et organismes qui l'alimentent.

4. Un nouvel organisme s'est joint à ceux initialement prévus, soit Recyc-Québec.

Dans sa phase actuelle, cette banque cumule les données (en tout ou en partie) de 16 ministères et organismes, soit 3 partenaires de plus qu'au 31 mars 2007 :

- ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,
- ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport,
- ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale,
- ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles,
- ministère des Affaires municipales et des Régions,
- ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
- ministère de la Santé et des Services sociaux,
- ministère de la Sécurité publique,
- ministère des Transports du Québec,
- ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs,
- ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation,
- ministère du Travail,
- Commission des normes du travail,
- Conseil du statut de la femme,
- Régie des rentes du Québec,
- Institut de la statistique du Québec.

Au 31 mars 2008, 70 % des partenaires prévus dès le départ y ont intégré des données. Le taux de couverture des statistiques officielles sur le Québec, calculé selon la proportion des sous-thèmes pour lesquels il existe des données dans la BDSO, est passé de 62 % à 80 % depuis le 31 mars 2007[5]. Ces résultats sont en hausse depuis les trois dernières années.

Pourcentages des statistiques officielles incluses dans la BDSO et des partenaires y ayant déjà versé leurs données

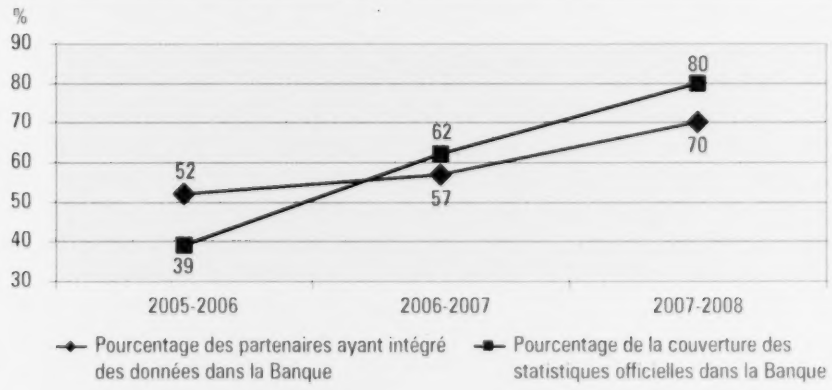

5 Le taux de couverture au 31 mars 2007 a été révisé, après correction du nombre de sous-thèmes pour lesquels des données étaient intégrées.

À ce jour, 14 ententes de partenariat ont été signées avec des hauts dirigeants d'organismes partenaires (soit une de plus que l'an dernier). Ces ententes assurent entre autres l'engagement à participer aux travaux d'intégration des données dans le respect du cadre normatif et réduisent le risque que soient construites en parallèle des banques de données qui répondraient aux mêmes objectifs que la BDSO.

Objectif : **Agir à titre de coordonnateur auprès des ministères et organismes gouvernementaux pour maximiser la complémentarité et le partage d'expertise en matière de statistique**

Indicateur : **État d'avancement du cadre d'intégration de la statistique au Québec**

Cible	Résultats
D'ici 2006, avoir amorcé, de concert avec les ministères et organismes gouvernementaux, détenteurs et producteurs de statistiques, l'élaboration d'un cadre d'intégration de la statistique au Québec.	L'Institut est le principal producteur de la statistique officielle au Québec, mais il n'est pas le seul. Certaines organisations sectorielles québécoises produisent des informations statistiques spécifiques à leur secteur. Reconnaissant quelques avantages à cette façon de faire, l'Institut y décèle cependant certains risques, soit la difficulté d'assurer la pérennité de l'information publiée, le chevauchement de l'expertise et l'adoption de pratiques et de normes qui pourraient ne pas être toujours conformes à celles appliquées par les organismes internationaux, notamment en matière de qualité. En 2006-2007, l'Institut avait étudié la possibilité de devenir le centre interministériel de services partagés (services spécialisés en statistiques officielles sur le Québec). À la lumière de l'analyse de divers systèmes statistiques d'ici et d'ailleurs, l'Institut poursuit cette réflexion, qui demeure une priorité. Des efforts y seront donc consentis au cours des années à venir.

Enjeu 3

L'Institut de la statistique du Québec adhère à la modernisation de la gestion publique, en révisant son cadre de gestion des ressources et en l'adaptant au contexte où près du tiers de son budget provient de revenus autonomes

Orientation 6 : Maximiser l'utilisation des ressources de l'Institut en maintenant un juste équilibre entre les activités et les capacités organisationnelles

Objectif : Mettre en place la planification de la main-d'œuvre dans un contexte de gestion prévisionnelle

Indicateur : État de réalisation de la planification de la main-d'œuvre

Cible

D'ici 2008, avoir mis en place les moyens pour assurer la relève dans tous les emplois de l'Institut, particulièrement quant aux emplois jugés vulnérables ou spécialisés.

Résultats

Au cours de l'année 2007-2008, l'Institut a élaboré son deuxième plan de gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre, qui couvre la période 2007-2010. Cette initiative vise à diminuer la vulnérabilité de l'Institut, à assurer la relève et à optimiser l'utilisation des ressources humaines, particulièrement en matière de gestion des connaissances, de rétention et de redéploiement interne des employés.

De ce fait, chaque direction a établi un plan d'action pour réaliser les objectifs de la planification de main-d'œuvre. Divers moyens ont donc été utilisés pour préparer la relève et assurer le transfert des connaissances : révision de l'organisation du travail, plan de développement en ressources humaines axé notamment sur les besoins de la relève, plan d'action annuel de recrutement, développement de partenariats avec les collèges et les universités afin d'améliorer le pouvoir d'attraction des spécialistes en enquêtes et sondages.

Afin de combler des besoins très spécialisés, l'Institut a lancé plus de six concours de recrutement et de promotion en 2007-2008. Les modifications apportées à la structure administrative (avec prise d'effet le 1er avril 2008) s'inscrivent également dans la perspective de valoriser l'expertise organisationnelle, d'optimiser la gestion des ressources, notamment celle des ressources humaines, en misant sur une meilleure polyvalence du personnel et en se préoccupant de la relève.

Ainsi, les moyens pour assurer la relève qui étaient visés lors de l'élaboration du Plan stratégique 2005-2008 ont tous été mis en place. La cible est donc atteinte.

Cependant, certains défis demeurent. Les orientations actuelles en matière de finances publiques qui s'expriment dans la volonté gouvernementale de réduire la taille de l'État de même que le départ à la retraite d'employés clés nécessitent des efforts additionnels en matière de relève et de transfert de connaissances.

Cible

D'ici 2008, avoir mis en place des mécanismes permettant d'optimiser l'utilisation des ressources humaines, particulièrement en matière de gestion des connaissances, de rétention et de redéploiement interne des employés.

Résultats

Afin de préserver et d'enrichir l'expertise des employés, l'Institut dresse annuellement un plan de développement des ressources humaines. En 2007-2008, 342 activités de formation et de développement ont eu lieu, pour un investissement total de 6 937 heures (423 841 $). Malgré une baisse de l'investissement par rapport aux années antérieures (voir tableau ci-après), la proportion de la masse salariale de l'Institut consacrée à la formation atteint 2,5 %. Cette proportion dépasse l'exigence de la *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre*, qui est de 1 %.

Année financière	Investissement en formation et développement		
	Nombre d'activités	En heures	En dollars
2007-2008	342	6 937	423 841
2006-2007	356	8 838	502 041
2005-2006	330	7 408	447 950
2004-2005	262	7 171	434 653

De plus, afin d'assurer la rétention de son personnel, l'Institut a favorisé la mobilité interne des employés en affichant sur son site intranet plus de 28 offres d'emploi. Un programme d'accueil structuré visant une bonne intégration des nouveaux employés a été instauré. L'Institut réalise également des entrevues de départ auprès du personnel qui quitte l'organisme (mutation, retraite, démission), afin de recueillir de l'information utile à la gestion.

Indicateur : Dépôt d'un plan d'action en santé et bien-être

Cible

D'ici 2008, avoir conçu et mis en place des mesures concrètes pour améliorer l'état de santé et le bien-être de son personnel et en dresser le bilan.

Résultats

Conscient que ses employés sont indispensables à la réalisation de sa mission, l'Institut a mis en place divers mécanismes pour favoriser un environnement de travail de qualité, assurant le bien-être des employés. Préoccupé de la santé physique et psychologique de son personnel, l'Institut a réalisé deux sondages, soit un sur la santé mentale au travail et un sur les habitudes de vie des employés, et a établi un bilan en mai 2007. Ces démarches ont permis de mettre en place des mesures concrètes pour améliorer la santé, notamment la programmation annuelle d'activités. Au cours de l'exercice 2007-2008, 171 personnes différentes ont participé aux 14 activités proposées.

Par ces réalisations, la cible est donc atteinte.

Notons également que l'Institut possède une politique concernant la santé au travail, un programme d'aide aux employés et une politique interne sur le harcèlement psychologique et la violence en milieu de travail. Dans ce dernier cas, aucune plainte n'a été déposée en 2007-2008 et la pratique de la tolérance zéro a été respectée. Des sondages réguliers auprès du personnel ont aussi été réalisés (2000, 2001, 2004) afin de mesurer l'état du climat organisationnel pour dégager des pistes d'amélioration et établir un plan d'action. Le dernier sondage a été effectué à l'automne 2007 et les résultats, qui seront connus prochainement, permettront d'actualiser ce plan.

Objectif : **Poursuivre la mise en place d'une administration soutenue sur le plan électronique en continuant de faire évoluer les technologies de l'information**

Indicateur : **Taux d'augmentation de l'accès à l'information statistique**

Cible	Résultats
D'ici 2008, avoir amélioré et consolidé les moyens d'accès aux données de recherche par les chercheurs, dans le respect de la confidentialité et grâce à des mesures de sécurité adéquates.	Cette cible est retirée, étant donné que les résultats afférents sont cumulés à ceux présentés à la page 34.

Indicateur : **Niveau d'adaptation des modes de collecte**

Cible	Résultats
D'ici 2008, avoir assuré l'évolution d'une gestion multimodale des activités de collecte, en intégrant au mieux le mode électronique.	Les données recueillies auprès des répondants aux enquêtes, la base essentielle d'une production d'informations statistiques de qualité, constituent un intrant névralgique pour l'Institut. C'est pourquoi la réduction du fardeau et la simplification de la participation des répondants aux enquêtes demeurent des priorités pour l'Institut. Elles l'ont conduit à revoir ses façons de faire (moyens innovateurs pour réduire la complexité et le temps nécessaire pour remplir les questionnaires d'enquête), ainsi qu'à diversifier et combiner différents modes de collecte (téléphonique, postale, électronique, face à face). De fait, divers mécanismes sécurisés d'échange d'information ont été adoptés, ce qui permet la tenue d'enquêtes électroniques. En combinaison avec d'autres modes de collecte, ces mécanismes ont été utilisés lors des 18 opérations de collecte liées aux enquêtes minières et pour le transfert de ces données à Ressources naturelles Canada. Ils ont également servi à huit autres enquêtes, soit trois de plus que l'année dernière. À titre d'exemple, dans le cadre de la phase d'optimisation de l'enquête CARTaGENE, un nouvel outil de collecte a été testé afin de permettre

aux intervieweurs (infirmières) de remplir le questionnaire en face à face et de transmettre ensuite les données en mode électronique. Les constats découlant de ce projet serviront d'intrants pour l'évolution de la gestion multimodale des activités de collecte de l'Institut.

Notons également que la gestion de nouvelles collectes postales s'est améliorée. En effet, il est désormais possible pour un répondant de répondre au questionnaire à la maison ou encore de communiquer avec le central téléphonique de l'Institut pour le compléter par téléphone.

Indicateur : Plan d'investissement en technologies de l'information

Cible	Résultats
D'ici 2006, avoir dressé un portrait global des technologies et un plan d'investissement sur trois ans, en garantissant notamment la réutilisation des acquis technologiques.	Cette cible est présentement en cours de réalisation.

Objectif : Continuer d'assurer la disponibilité, l'intégrité, la confidentialité, la sécurité et la protection des informations détenues par l'Institut

Indicateur : Degré de conformité avec les exigences de sécurité

Cible	Résultats
D'ici 2008, avoir entrepris l'élaboration d'un plan permettant à l'Institut de reprendre ses activités après un sinistre, à partir de l'un ou l'autre de ses bureaux (Québec ou Montréal).	La première phase de réalisation du plan de reprise des activités, soit celle liée à la relève informatique en cas de sinistre, a été entamée en 2007-2008. De même, la catégorisation des actifs informationnels en fonction des risques a débuté et permettra d'identifier ceux qui doivent être traités prioritairement dans le plan de reprise des activités.

Cible	Résultats
D'ici 2008, avoir fait évoluer les mécanismes de sécurité et documenté les processus, afin de maintenir les échanges sécurisés d'information avec les différents partenaires de l'Institut et d'en susciter de nouveaux.	Cette cible est retirée, étant donné que les résultats afférents sont cumulés à ceux présentés à la page 50.

Objectif : **Maintenir un certain équilibre entre la subvention et les revenus autonomes**

Indicateur : **Pourcentage d'augmentation du budget de l'Institut par rapport à l'augmentation des revenus autonomes**

Cible	Résultats
D'ici 2008, avoir augmenté la subvention par du financement obtenu des partenaires gouvernementaux en proportion de leurs nouveaux besoins statistiques récurrents.	D'année en année, l'Institut poursuit ses travaux afin d'évaluer les meilleures stratégies à adopter lors de la négociation de contrats liés à des revenus autonomes, et ce, en rapport avec le transfert permanent de fonds en vertu d'ententes récurrentes. Il cherche donc à associer au financement de ses programmes statistiques de base les ministères et organismes utilisateurs de données et il se montre disposé à discuter d'un transfert à l'Institut de la responsabilité de diverses activités statistiques qui leur incombe actuellement. Outre la poursuite de cet objectif, l'Institut établit le plus possible des liens de partenariat sur un horizon de plus d'une année, ce qui permet de mieux stabiliser ses opérations par des prévisions pluriannuelles quant à l'affectation de ses ressources. Au 31 mars 2008, 24 ententes de plus d'un an ont cours avec différents ministères et organismes.

Objectif : **Systématiser la révision des processus et poursuivre l'élaboration des outils et des approches permettant un meilleur encadrement des projets**

Indicateur : **Niveau d'implantation de l'approche de l'Institut en gestion de projet**

Cible	Résultats
Au plus tard en 2006, avoir terminé l'élaboration des outils informatisés de planification et de suivi des projets.	En 2007-2008, l'Institut a terminé l'élaboration d'outils informatisés ayant trait au suivi des projets. Pour ce qui est de ceux ayant trait à la planification, il a été décidé de ne pas les informatiser étant donné le peu de temps que requiert la saisie de ces données. On peut donc conclure que la cible est atteinte.

Cible	Résultats
D'ici 2006, avoir formé les chargés de projet quant à différents aspects de la gestion de projet.	En décembre 2007, un atelier sur la gestion de projet (aspects comptable, légal et de gestion) a été offert à des coordonateurs et à des chargés de projet. Si l'on considère les ateliers donnés au cours des années précédentes, cette cible est réalisée. Il est à noter que la formation en gestion de projet se fait en continu et de façon plus personnalisée (accompagnement, assistance professionnelle), selon les besoins.

Cible	Résultats
En 2007, avoir mesuré la satisfaction de la collaboration existant entre les directions et le niveau de satisfaction des chargés de projet en regard de leurs responsabilités.	Cette cible a été retirée étant donné les changements apportés à la structure organisationnelle, qui entraînent la redéfinition des rôles et responsabilités des employés de même que des liens de collaboration entre ces derniers.

Utilisation des ressources

L'Institut est en croissance depuis sa création en 1999. Cette croissance a des effets directs sur sa gestion, particulièrement sur celle des ressources humaines, financières et informationnelles.

Ressources financières

L'Institut dispose de deux sources de financement : une subvention annuelle (14,3 M$ en 2007-2008) pour répondre aux obligations légales et des revenus autonomes (12,0 M$ en 2007-2008) générés par des travaux statistiques particuliers pour des ministères et organismes gouvernementaux ou d'autres organisations des secteurs parapublic et privé.

Conformément à ses orientations stratégiques, l'Institut a su augmenter le nombre de ses partenariats d'affaires, ce qui lui a permis d'accroître ses revenus totaux de 54,7 % depuis sa première année d'activité. Plus particulièrement, depuis l'exercice 1999-2000, les revenus autonomes ont augmenté de 130,8 %. La part relative de ces revenus dans les revenus totaux de l'Institut a donc augmenté de façon significative, passant de 30,6 % en 1999-2000 à 45,6 % en 2007-2008.

Tableau de l'évolution des ressources financières

Année budgétaire	Subvention	Revenus autonomes	Revenus totaux	Proportion des revenus autonomes
	M$			%
2007-2008	14,3	12,0	26,3	45,6
2006-2007	14,4	10,1	24,5	41,2
2005-2006	13,6	10,1	23,7	42,6
2004-2005	15,5	7,7	23,2	33,2
2003-2004	16,5	6,6	23,1	28,6
2002-2003	16,0	7,8	23,8	32,8
2001-2002	14,3	6,3	20,6	30,6
2000-2001	13,8	5,4	19,2	28,1
1999-2000	11,8	5,2	17,0	30,6

En 2007-2008, ainsi que le démontre le graphique suivant, les ressources financières ont été consacrées en priorité à la réalisation de la mission de l'Institut. De fait, les dépenses liées à la production statistique (65,2 %), à la diffusion des données et à l'accès aux données (9,6 %) ainsi qu'au soutien direct à la production statistique (13,8 %) représentent 88,6 % de l'utilisation totale de ces ressources. Les dépenses dites corporatives et celles liées au soutien administratif ne représentent que 11,4 % des ressources.

Utilisation des ressources financières 2007-2008

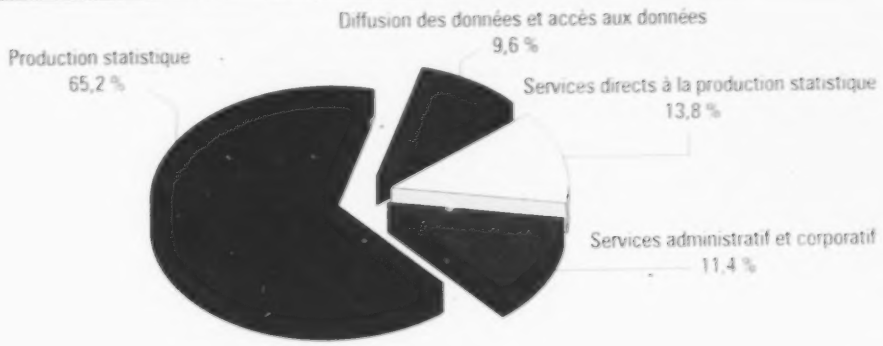

Ressources humaines

Depuis sa création en 1999, la croissance de l'Institut et l'ajout de mandats ont entraîné une augmentation de l'utilisation des ETC (équivalents temps complet) totaux de 32,6 % (224 ETC en 1999-2000 comparativement à 297 ETC en 2007-2008). Comme le démontre le tableau suivant, la proportion des ETC réguliers utilisés par rapport aux ETC totaux utilisés est passée de 79,0 % à 60,6 %.

Tableau de l'évolution des ressources humaines

Année budgétaire	ETC réguliers autorisés	ETC réguliers utilisés	ETC totaux autorisés	ETC totaux utilisés	ETC réguliers utilisés / ETC totaux utilisés
					%
2007-2008	199	180	240	297	60,6
2006-2007	201	186	242	297	62,6
2005-2006	196	180	237	279	64,5
2004-2005	198	185	239	277	66,8
2003-2004	196	182	237	272	66,9
2002-2003	194	189	235	268	70,5
2001-2002	193	184	234	276	66,7
2000-2001	193	174	234	253	68,8
1999-2000	186	177	230	224	79,0

En 2007-2008, les jours-personnes utilisés par l'Institut se répartissent comme suit (voir le graphique ci-après) : 66,9 % pour la production statistique, 8,6 % pour la diffusion des données et l'accès aux données, 12,4 % pour le soutien direct à la production statistique et 12,1 % pour le soutien administratif et corporatif. On constate que la grande majorité des ressources humaines (87,9 %) sont utilisées en fonction de la raison d'être de l'Institut, soit de produire et de rendre accessibles des données statistiques de qualité sur le Québec.

Utilisation des ressources humaines (en jours-personne) 2007-2008

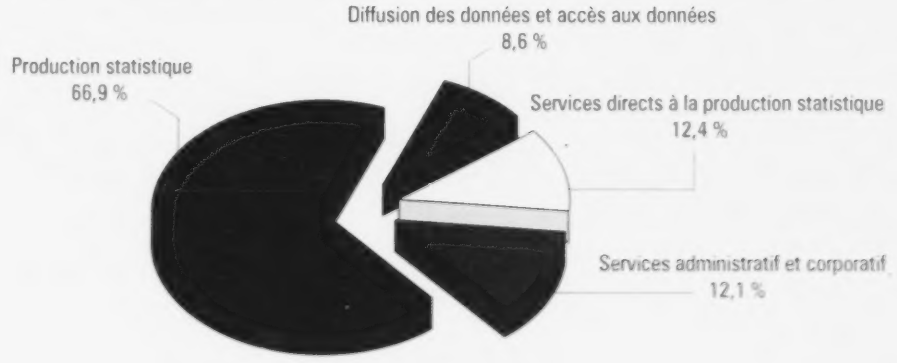

Ressources informationnelles

Les technologies de l'information constituent un levier important pour transformer efficacement la prestation de services, améliorer la productivité et faciliter la production d'indicateurs de gestion. Elles contribuent à la réalisation du plan stratégique de l'Institut, notamment en regard de la mise en place d'une administration soutenue sur le plan électronique.

Au 31 mars 2008, le parc bureautique était composé de 429 micro-ordinateurs, de 53 imprimantes et d'autres équipements. Au cours de l'année, il y a eu déploiement d'un nouvel ensemble de logiciels tels le courrier et l'agenda électronique qui favorisent davantage le travail collaboratif de l'ensemble du personnel.

L'Institut s'est doté d'un cadre de gestion des technologies de l'information qui tient compte de deux enjeux importants :

- une obligation légale de respecter la confidentialité des données recueillies ou détenues par l'Institut notamment en vertu d'accords de partage de données avec d'autres organismes;
- un contexte d'affaires où les projets liés aux revenus autonomes entraînent une contribution majeure des technologies de l'information.

Le tableau ci-après présente les dépenses en technologies de l'information de 2007-2008, mises en parallèle avec celles de 2006-2007. Ces dépenses sont stables depuis deux ans.

	2007-2008	2006-2007
	M$	
Évolution des applications incluant celles concernant le gouvernement en ligne	1,6	1,5
Gestion et évolution des technologies et infrastructures incluant la sécurité	1,7	1,8
Total	**3,3**	**3,3**

La Direction des technologies de l'information assure l'entretien et l'évolution de plus de 80 applications informatiques qui soutiennent les trois grands processus d'affaires de l'Institut : la collecte de données, l'exploitation des données de même que l'accès aux données et la diffusion des données. L'année 2007-2008 a été notamment marquée par la mise en ligne de la plateforme de services d'EPSEBE, centre d'expertise développé en partenariat avec les chercheurs et piloté par l'Institut.

La sécurité de l'information

Les infrastructures technologiques de l'Institut offrent un environnement contribuant à l'utilisation d'actifs informationnels de façon hautement sécuritaire. En ce sens, en 2007-2008, la politique de sécurité de l'information a été revue en accord avec la nouvelle directive du Conseil du trésor. De plus, l'Institut a mis en place des environnements technologiques pour se conformer aux exigences de sécurité des ententes conclues avec différents partenaires externes comme Statistique Canada.

Troisième partie

Exigences législatives et gouvernementales

Protection des renseignements personnels et confidentiels et accès aux documents[6]

Pour un organisme statistique comme l'Institut, la protection des renseignements personnels et confidentiels est primordiale. D'ailleurs, l'article 25 de la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* reflète bien cette obligation. Il y est mentionné qu'aucun renseignement obtenu en vertu de cette loi ne peut être révélé si ce dévoilement permet de rattacher un renseignement à une personne, à une entreprise, à un organisme ou à une association en particulier, à moins que la personne ou l'entité concernée n'ait donné son autorisation.

La loi constitutive de l'Institut crée donc une obligation de discrétion, et des dispositions pénales en cas d'infraction y sont prévues. Pour bien marquer l'importance de cette obligation, toute personne au service de l'Institut signe un engagement à la confidentialité.

Au-delà de l'exigence légale, le respect de la protection des renseignements personnels et confidentiels procure à l'Institut la crédibilité et la notoriété qui reposent sur la confiance que lui manifestent sa clientèle, ses partenaires, ses répondants et le grand public. C'est pourquoi plusieurs politiques internes et différentes mesures de sécurité ont été instaurées et mises à jour fréquemment. En 2007-2008, l'Institut a évalué les mesures de sécurité entourant les données obtenues de Statistique Canada et a apporté des ajustements en fonction de nouvelles exigences de cet organisme.

De plus, un comité sur la protection des renseignements personnels et des autres renseignements confidentiels est en place depuis 1999. Six réunions ont eu lieu en 2007-2008, au cours desquelles divers sujets ont été traités, tels que la mise à jour du mandat de ce comité, afin de l'actualiser et d'optimiser le processus décisionnel, la préparation de nouvelles directives et l'examen de demandes d'accès et de couplage de fichiers détenus par l'Institut.

Enfin, notons que le contexte entourant l'accès à certains fichiers administratifs d'organismes publics s'est complexifié. Cet accès est important pour que l'Institut puisse accomplir sa mission, diminuer les coûts de production de l'information statistique et réduire autant que possible le fardeau des répondants. Dans cette optique, un document présentant cette problématique a été préparé et un accord de principe a été convenu avec l'un des principaux fournisseurs de ce type de fichiers. Les objectifs communs, visés par les parties prenantes à l'entente, ont été atteints, soit d'assurer la protection des renseignements tout en maintenant la qualité de la production statistique.

Accès aux documents

Sept demandes en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* ont été adressées à l'Institut en 2007-2008 :

- secteur d'appartenance des demandeurs : deux associations professionnelles (trois demandes), un service de recherche (trois demandes) et un journaliste de l'Ontario (une demande);
- nature des demandes : documents relatifs à des données administratives et statistiques;
- nature des refus : aucune demande n'a été refusée;
- délai de traitement moyen : huit jours.

6. Cette reddition de comptes est effectuée en vertu du Plan d'action pour la protection des renseignements personnels, adopté en 1999 par le Conseil des ministres.

Développement durable[7]

La *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* a été modifiée à la suite de l'adoption de la *Loi sur le développement durable* (L.R.Q., c. D-8.1.1). Conformément à sa mission, l'Institut « doit entre autres recueillir, produire et diffuser les informations statistiques requises pour aider à l'élaboration et au suivi de la stratégie de développement durable du gouvernement, dont celles requises pour les indicateurs de développement durable, ainsi que celles nécessaires à la réalisation des rapports prévus par la *Loi sur le développement durable* ». Pour ce faire, l'Institut travaille en étroite collaboration avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et il est un membre actif du Comité interministériel du développement durable. Une entente conclue en mai 2007 entre l'Institut et le MDDEP a permis de préciser les mécanismes de collaboration pour l'élaboration et le suivi des indicateurs sociétaux de développement durable, de ceux de la Stratégie gouvernementale ainsi que de ceux des plans d'action des ministères et organismes en cette matière. L'Institut a accompagné le MDDEP au printemps 2008 lors de rencontres avec des représentants de différents ministères et organismes afin d'établir des indicateurs sociétaux en vue de la préparation d'une consultation publique. L'Institut a également fourni et validé plusieurs données liées au calcul de l'empreinte écologique, nécessaire aux travaux du Vérificateur général du Québec.

La *Loi sur le développement durable* vise à assurer la cohérence des actions gouvernementales ainsi qu'à favoriser la reddition de comptes à cet égard, tout en instaurant un nouveau cadre de gestion qui tient compte du développement durable. L'Institut adhère à ce concept. De par son rôle de producteur et de diffuseur officiel d'informations statistiques, l'Institut fournit déjà des données dans différents domaines d'activité, tels que l'économie, la santé, la démographie, la culture et les communications, le travail et la rémunération. Grâce à cette production statistique diversifiée, la clientèle et les partenaires de l'Institut peuvent donc dès maintenant trouver de l'information utile et pertinente pour les inciter à participer à l'initiative gouvernementale en matière de développement durable.

Depuis 2006-2007, diverses actions requérant l'adhésion du personnel de l'Institut aux principes du développement durable ont vu le jour. Lors d'un comité de direction tenu en février 2008, les gestionnaires de l'Institut ont été sensibilisés au concept du développement durable et l'évolution du dossier au sein de l'appareil gouvernemental leur a été présentée. Divers employés de l'Institut ont participé à des séances d'information du MDDEP qui visaient à sensibiliser les ministères et organismes assujettis à la *Loi sur le développement durable* quant à la démarche que chacun doit amorcer en cette matière. De plus, des capsules d'information sont diffusées régulièrement sur l'intranet de l'Institut. Également, différentes mesures ont été prises concernant les ressources humaines (formation, transfert de connaissances, valorisation, reconnaissance et santé organisationnelle). Enfin, l'Institut a acquis des îlots de récupération, utilise du papier contenant des fibres recyclées et privilégie l'impression recto-verso.

7. La *Loi sur le développement durable* (L.R.Q., c. D-8.1.1), article 17, stipule que les ministères et organismes doivent faire état de leurs activités en développement durable dans leur rapport annuel de gestion.

Programme d'accès à l'égalité[8]

Données globales

L'embauche totale au cours de la période 2007-2008

	Réguliers[9]	Occasionnels[10]	Étudiants	Stagiaires
Nombre total de personnes embauchées	12	37	10	9
Embauche de personnes à paie variable (0 à 35 heures)		95		

Nombre d'employés réguliers en place au 31 mars 2008

Effectif total (personnes)	187

Membres de communautés culturelles, anglophones, autochtones et personnes handicapées

Taux d'embauche des groupes cibles 2007-2008

Statut d'emploi	Embauche totale 2007-2008	Nombre d'embauches de membres de groupes cibles 2007-2008					
		Communautés culturelles	Anglophones	Autochtones	Personnes handicapées	Total	Taux d'embauche par statut d'emploi[11]
Réguliers	12	1	---	---	2	3	25 %
Occasionnels	37*	5	1	---	---	6	16 %
Étudiants	10	3	---	---	---	3	30 %
Stagiaires	9	---	---	---	---	---	---

* N'inclut pas les employés occasionnels à paie variable.

Taux d'embauche global des membres des groupes cibles par statut d'emploi : résultats comparatifs

Taux d'embauche global, en pourcentage, des membres des communautés culturelles, des anglophones, des autochtones et des personnes handicapées.

	Réguliers	Occasionnels	Étudiants	Stagiaires
2005-2006	---	---	45 %	---
2006-2007	60 %	10 %	20 %	100 %
2007-2008	25 %	16 %*	30 %	---

* N'inclut pas les employés occasionnels à paie variable.

8. Selon l'article 53.1 de la *Loi sur la fonction publique*, le rapport annuel de gestion d'un ministère ou organisme doit contenir, sous une rubrique particulière, un compte rendu des résultats obtenus relativement aux objectifs d'un programme d'accès à l'égalité ou d'un plan d'embauche pour personnes handicapées, ainsi qu'aux objectifs d'embauche des diverses composantes de la société québécoise.
9. Les données sur l'embauche du personnel régulier n'incluent que les recrutements.
10. Les données sur l'embauche du personnel occasionnel n'incluent que les nouvelles entrées en fonction durant la période visée, ce qui exclut les employés occasionnels repérés sur les listes de rappel ainsi que les employés déjà en fonction et dont le contrat est renouvelé.
11. Le taux d'embauche par statut d'emploi est calculé selon le nombre total de personnes issues du groupe visé dans un statut donné, par rapport à l'embauche totale 2007-2008 dans le statut d'emploi.

Taux de représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif régulier : résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Groupe cible	2006		2007		2008	
	Nombre d'employés réguliers dans le groupe cible	Taux de représentativité par rapport à l'effectif régulier total	Nombre d'employés réguliers dans le groupe cible	Taux de représentativité par rapport à l'effectif régulier total	Nombre d'employés réguliers dans le groupe cible	Taux de représentativité par rapport à l'effectif régulier total
Communautés culturelles	6	3,0 %	9	4,4 %	10	5,4 %
Autochtones	---	---	---	---	---	---
Anglophones	2	1,0 %	3	1,5 %	3	1,6 %
Personnes handicapées	1	0,5 %	1	0,5 %	3	1,6 %

Taux de représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif régulier : résultats par catégorie d'emplois au 31 mars 2008

Groupe cible	Personnel d'encadrement		Personnel professionnel[12]		Personnel technicien		Personnel de bureau		Personnel des agents de la paix		Personnel ouvrier		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Communautés culturelles	1	7,7	9	7,8	---	---	---	---	---	---	---	---	10	5,4
Autochtones	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Anglophones	---	---	3	2,6	---	---	---	---	---	---	---	---	3	1,6
Personnes handicapées	---	---	3	2,6	---	---	---	---	---	---	---	---	3	1,6

Femmes

Taux d'embauche des femmes 2007-2008*

	Réguliers	Occasionnels	Étudiants	Stagiaires	Total
Nombre de femmes embauchées	8	26	3	5	42
Pourcentage par rapport au nombre total d'embauches en 2007-2008	66,7 %	70,3 %	30,0 %	55,6 %	61,8 %

* N'inclut pas les employés occasionnels à paie variable.

12. Y compris ingénieurs, avocats, notaires, conseillers en gestion des ressources humaines, enseignants, médecins et dentistes.

Taux de représentativité des femmes dans l'effectif régulier au 31 mars 2008

	Personnel d'encadrement	Personnel professionnel[13]	Personnel technicien	Personnel de bureau	Personnel des agents de la paix	Personnel ouvrier	Total
Nombre total d'employés réguliers	13	116	29	29	---	---	187
Nombre de femmes ayant le statut d'employé régulier	7	58	20	24	---	---	109
Taux de représentativité des femmes dans l'effectif régulier total de la catégorie (%)	53,8 %	50,0 %	69,0 %	82,8 %	---	---	58,3 %

13 Voir la note 12

Résultats au regard du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics[14]

L'importance qu'accorde l'Institut à des pratiques conformes à l'éthique se reflète dans le choix de ses valeurs de gestion (intégrité, impartialité, objectivité, respect des répondants à ses enquêtes, etc.) et dans son adhésion à celles de la fonction publique québécoise. Notons également que l'Institut adhère aux principes fondamentaux de la statistique officielle adoptés par la Commission économique pour l'Europe (organisme de l'Organisation des Nations Unies – ONU) pour manifester l'importance qu'il accorde notamment à l'impartialité, au professionnalisme, à la transparence et au respect de la confidentialité. De plus, pour la réalisation de ses travaux, l'Institut bénéficie des conseils d'un comité d'éthique composé de membres externes.

Une nouvelle représentante en éthique a été nommée en juin 2007. Cette dernière a reçu la formation donnée par le Secrétariat du Conseil du trésor. Sur une base régulière, notamment lors de comités de direction, les gestionnaires de l'Institut ont été sensibilisés en matière de saine gestion et d'éthique. Soulignons que la plupart des cadres en poste au 31 mars 2008 ont reçu la formation requise à cet égard.

Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics est publié intégralement à l'annexe C du présent rapport. Aucun manquement en éthique n'a été répertorié à l'Institut au cours de l'année 2007-2008.

14. En vertu de l'article 3.0.2 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q., c. M-30), les organismes et les entreprises du gouvernement doivent rendre accessible au public et publier dans leur rapport annuel de gestion leur code de déontologie.

Application de la politique linguistique[15]

L'Institut a adopté sa politique linguistique en 2004-2005 et l'a fait connaître à l'ensemble de ses employés en la diffusant dans l'intranet. Elle a valeur de directive interne et tous les membres du personnel doivent s'y conformer. Aucun manquement n'a été signalé au cours de l'année 2007-2008.

L'Institut a continué de procéder à la révision linguistique des documents destinés à une large diffusion, tels que les publications, les communiqués de presse ou encore les questionnaires d'enquête. À cet égard, deux personnes assurent en tout temps l'assistance linguistique et terminologique auprès des employés de l'Institut, soit une à Québec et une autre à Montréal. Des ouvrages de référence sont également mis à la disposition du personnel, y compris sur les postes de travail informatisés. Les employés ont la responsabilité de contribuer à l'amélioration de la qualité de la langue à l'Institut.

De façon régulière, diverses activités sont menées dans un souci de sensibilisation des employés à l'importance de la qualité de la langue. En 2007-2008, 19 capsules de chroniques linguistiques ont été diffusées dans l'intranet. Par ailleurs, une section intitulée « Les mots pour le dire », qui traite d'un certain nombre de termes susceptibles de présenter quelque difficulté, est toujours mise à la disposition des employés dans l'intranet. Un document intitulé *Aide-mémoire pour la révision linguistique,* également accessible dans l'intranet, rappelle les principales règles en matière d'édition.

Recommandations du Vérificateur général du Québec[16]

En juin 2003, le Vérificateur général avait formulé des recommandations touchant la gestion de projet et la gestion de la qualité au sein de l'Institut. Afin de donner priorité à l'implantation de mécanismes de gestion qui permettraient de répondre à ces recommandations, l'Institut avait prévu des axes d'intervention au regard de ces recommandations dans son Plan stratégique 2002-2005, ainsi que dans son Plan stratégique 2005-2008. Afin d'éviter les redites, les résultats atteints en 2007-2008 en ces domaines sont décrits à l'Enjeu 1, Orientation 2 et à l'Enjeu 3, Orientation 6 du présent rapport.

De façon continue, l'Institut s'assure de gérer ses projets statistiques avec un souci d'économie, d'efficience et d'efficacité et d'évaluer leur qualité. Depuis juin 2003, aucune nouvelle recommandation n'a été adressée à l'Institut.

15 Selon l'article 29 de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, les ministères et organismes font état de l'application de leur politique linguistique dans leur rapport annuel de gestion.

16 Conformément à la demande du premier ministre (lettre adressée au ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique et président du Conseil du trésor – 12 décembre 2002), par suite d'une recommandation formulée par la vérificatrice générale par interim dans son Rapport à l'Assemblée nationale pour l'année 2001-2002 (tome II – décembre 2002), les ministères et organismes doivent, à compter de 2002-2003, faire état des actions entreprises pour répondre aux recommandations.

Rapport du Vérificateur général et états financiers[17]

Rapport de la direction

Les états financiers de l'Institut de la statistique du Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

L'Institut de la statistique du Québec reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de l'Institut, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion.

Stéphane Mercier
Directeur général de l'Institut de la statistique du Québec
Québec, le 23 mai 2008

17. La *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* prévoit, à l'article 32, que l'Institut doit présenter, chaque année, au ministre responsable, ses états financiers ainsi qu'un rapport de ses activités pour l'année financière précédente.

Rapport du vérificateur

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan de l'Institut de la statistique du Québec au 31 mars 2008 ainsi que l'état des résultats et de l'excédent cumulé et l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Institut. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 mars 2008, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, à l'exception des changements apportés aux conventions comptables relatives aux instruments financiers et expliqués à la note 3, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Renaud Lachance, CA
Québec, le 23 mai 2008

Institut de la statistique du Québec
Résultats et excédent cumulé de l'exercice terminé le 31 mars 2008

	2008	2007
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Québec		
– Subvention de fonctionnement	14 322 500 $	14 189 500 $
– Autre subvention non récurrente (équité salariale)	–	181 789
Services rendus	11 695 830	9 915 666
Autres produits	298 547	204 726
	26 316 877	24 491 681
CHARGES		
Traitements et charges sociales	19 064 646	18 498 930
Honoraires professionnels	1 179 795	1 362 036
Loyers	1 628 112	1 589 325
Services et fournitures informatiques	479 086	544 773
Achats de données statistiques	440 551	517 782
Communications	446 274	394 036
Frais de déplacement et de séjour	274 646	278 881
Frais de bureau	137 029	179 538
Impression	221 790	241 606
Frais de formation	140 812	153 660
Amortissement des immobilisations corporelles	335 945	256 944
Amortissement des actifs incorporels	789 832	850 993
Autres charges	96 209	103 114
	25 234 727	24 971 618
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	1 082 150	(479 937)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT	25 921	505 858
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN	1 108 071 $	25 921 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Institut de la statistique du Québec
Bilan au 31 mars 2008

	2008	2007
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	3 315 170 $	396 405 $
Placement temporaire (note 5)	3 053 913	4 044 729
Créances	4 309 346	3 535 134
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec, sans intérêt (équité salariale)	–	327 072
Travaux en cours	1 066 579	1 625 876
Frais payés d'avance	193 039	398 814
	11 938 047	10 328 030
Immobilisations corporelles (note 6)	870 804	794 242
Actifs incorporels (note 7)	900 478	1 304 715
	13 709 329 $	12 426 987 $
PASSIF		
À court terme		
Charges à payer et frais courus	1 077 594 $	919 058 $
Produits reportés	5 549 422	4 991 527
Indemnités de vacances dues aux employés	1 727 028	1 762 634
	8 354 044	7 673 219
Subvention reportée	295 055	759 088
Provision pour congés de maladie (note 9)	3 952 159	3 968 759
	12 601 258	12 401 066
EXCÉDENT CUMULÉ	1 108 071	25 921
	13 709 329 $	12 426 987 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Directeur général de l'Institut de la statistique du Québec

Institut de la statistique du Québec
Flux de trésorerie de l'exercice terminé le 31 mars 2008

	2008	2007
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 082 150 $	(479 937) $
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	335 945	256 944
Amortissement des actifs incorporels	789 832	850 993
Revenus d'intérêts sur placement non encaissés	(53 754)	(44 729)
(Diminution) augmentation de la provision pour congés de maladie	(16 600)	433 638
	2 137 573	1 016 909
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation		
Augmentation des créances	(774 212)	(1 165 161)
Diminution (augmentation) des travaux en cours	559 297	(502 986)
Diminution des frais payés d'avance	205 775	5 044
Diminution (augmentation) des sommes à recevoir du gouvernement du Québec	327 072	(181 789)
Augmentation des charges à payer et frais courus	158 536	290 508
Augmentation des produits reportés	557 895	139 774
(Diminution) augmentation des indemnités de vacances dues aux employés	(35 606)	48 690
Diminution de la subvention reportée	(464 033)	(464 033)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	2 672 297	(813 044)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions de placements	(8 406 935)	(4 000 000)
Disposition de placements	9 451 505	–
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(412 507)	(331 602)
Acquisitions d'actifs incorporels	(385 595)	(34 866)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	246 468	(4 366 468)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	2 918 765	(5 179 512)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	396 405	5 575 917
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	3 315 170 $	396 405 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Institut de la statistique du Québec
Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 mars 2008

1. Constitution et objet

L'Institut de la statistique du Québec, constitué en vertu de la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* (L.R.Q, chapitre I-13.011), a pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes.

2. Conventions comptables

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des fonds de caisse et des soldes bancaires, le cas échéant, déduction faite des chèques en circulation.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de l'Institut, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Constatation des produits

Les produits de prestation de services sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux. Les travaux en cours comprennent les honoraires et les déboursés non facturés aux clients à la valeur nette de réalisation. Les produits reportés se composent de travaux facturés à l'avance.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile aux taux suivants :

	Taux
Améliorations locatives	20 %
Ameublement	20 %
Équipement	33 1/3 %
Équipement informatique	25 %
Système téléphonique	33 1/3 %

Institut de la statistique du Québec
Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 mars 2008

2. Conventions comptables (suite)

Actifs incorporels

Les actifs incorporels, composés du développement informatique, de logiciels et du développement d'outils de collecte, sont comptabilisés au coût et sont amortis sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire. Ils sont soumis à un test de dépréciation lorsque les changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

	Taux
Développement informatique	20 %
Logiciels	25 %
Développement d'outils de collecte	33 1/3 %

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que l'Institut ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Subvention reportée

La subvention du gouvernement du Québec pour l'acquisition d'actifs incorporels est comptabilisée comme subvention reportée et virée aux résultats selon la même méthode et le même taux d'amortissement que les actifs incorporels subventionnés.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les instruments financiers sont constatés à la juste valeur à la date de transaction.

Catégorie d'instruments financiers et évaluation ultérieure

Actifs détenus à des fins de transaction
Les actifs détenus à des fins de transaction sont des actifs que l'Institut a acquis principalement en vue de leur revente à court terme afin de réaliser un profit ou qui font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prises de bénéfices à court terme. Cette catégorie comprend également des actifs ne respectant pas les critères susmentionnés, mais que l'Institut a choisi de désigner irrévocablement comme étant détenus à des fins de transaction, de même que les dérivés.

Les actifs détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les gains et les pertes qui découlent de leur réévaluation à la juste valeur sont constatés en résultat net.

L'Institut a classé comme actifs détenus à des fins de transaction l'encaisse et les placements temporaires.

Institut de la statistique du Québec
Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 mars 2008

2. Conventions comptables (suite)

Catégorie d'instruments financiers et évaluation ultérieure (suite)

Prêts et créances
Les prêts et créances n'incluent pas les titres de créances. L'évaluation ultérieure des prêts et créances est au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

L'Institut a classé dans cette catégorie les créances.

Autres passifs
Les autres passifs financiers comprennent tous les passifs financiers non dérivés qui ne sont pas classés dans la catégorie détenue à des fins de transaction. Ces passifs sont évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

L'Institut a classé dans cette catégorie les charges à payer et les frais courus.

Résultat étendu

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2008, l'Institut n'a effectué aucune opération ayant une incidence sur le résultat étendu et aucun solde d'ouverture ni de clôture pour le cumul du résultat étendu n'est présenté.

3. Modification de conventions comptables

Au cours de l'exercice, l'Institut a appliqué les nouvelles recommandations de l'ICCA quant à la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des instruments financiers suite à la publication des chapitres 1530 - Résultat étendu, 3855 - Instruments financiers - comptabilisation et évaluation et 3861 - Instruments financiers - Informations à fournir et présentation. Ces normes fournissent des recommandations quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers.

Aux fins de l'application du chapitre 3855, les classements adoptés par l'Institut sont divulgués à la note 2. Auparavant, les instruments financiers étaient comptabilisés au coût. Pour l'Institut, l'impact de ces nouvelles conventions comptables se limite uniquement à la divulgation d'informations additionnelles, compte tenu qu'il n'y a eu aucun effet quant à la mesure des instruments financiers à la suite des classements adoptés par l'Institut.

Institut de la statistique du Québec
Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 mars 2008

4. Modification future de convention comptable

Au cours du prochain exercice, l'Institut appliquera les nouvelles recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés quant aux nouveaux chapitres suivants : chapitres 3862, Instruments financiers – informations à fournir ainsi que 3863 Instruments financiers – présentation. Les chapitres 3862 et 3863 visent à informer les utilisateurs de façon à leur permettre d'évaluer l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et à la performance financière de l'entité, et d'évaluer la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée ainsi que de la façon dont elle gère ces risques. Les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861 du Manuel, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Ces chapitres modifient et augmentent les exigences en matière d'informations à fournir, mais reprennent telles quelles les exigences en matière de présentation. Ces chapitres visant spécifiquement l'information à fournir, il n'y aura donc aucune incidence sur les résultats de l'Institut.

Par ailleurs, l'ICCA a également publié le chapitre 3064 – « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » en remplacement des chapitres 3062 – « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et 3450 – « Frais de recherche et de développement ». Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels, y compris les actifs incorporels générés en interne. Ce chapitre s'appliquera aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1er octobre 2008. La direction n'est pas en mesure d'évaluer quelle sera l'incidence sur ses états financiers de l'application de ce nouveau chapitre.

5. Placement temporaire

Le placement temporaire est constitué d'une acceptation bancaire. Il porte intérêt au taux de 4,55 % et vient à échéance en mai 2008.

6. Immobilisations corporelles

	2008			2007
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Améliorations locatives	787 355 $	471 384 $	315 971 $	266 397 $
Ameublement	347 921	345 124	2 797	5 811
Équipement	40 379	40 379	–	290
Équipement informatique	2 012 371	1 460 335	552 036	521 744
Système téléphonique	236 822	236 822	–	–
	3 424 848 $	2 554 044 $	870 804 $	794 242 $

Institut de la statistique du Québec
Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 mars 2008

7. Actifs incorporels

	2008			2007
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Développement informatique	5 020 163 $	4 518 310 $	501 853 $	1 250 293 $
Logiciels	145 442	97 779	47 663	22 172
Développement d'outils de collecte	377 530	26 568	350 962	32 250
	5 543 135 $	4 642 657 $	900 478 $	1 304 715 $

8. Marge de crédit autorisée

L'Institut dispose d'un crédit rotatif de 2 000 000 $ auprès du Fonds consolidé du revenu. Les avances portent intérêt au taux préférentiel de la Banque Nationale du Canada et viennent à échéance le 31 mars 2013. Au 31 mars 2008, aucune avance n'avait été contractée.

9. Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

Les membres du personnel de l'Institut participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1er janvier 2008, le taux de cotisation de l'Institut au RREGOP a augmenté de 7,06 % à 8,19 % de la masse salariale et celui du RRPE et du RRAS de 7,78 % à 10,54 %. Le taux du RRF est demeuré inchangé.

Les cotisations de l'Institut imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 874 727 $ (2007 : 807 647 $). Les obligations de l'Institut envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour congés de maladie

	2008	2007
Solde au début	3 968 759 $	3 535 121 $
Charge de l'exercice	956 154	1 204 937
Prestations versées au cours de l'exercice	(972 754)	(771 299)
Solde à la fin	3 952 159 $	3 968 759 $

10. Instruments financiers

Juste valeur

Le coût des actifs et des passifs financiers à court terme représente une estimation raisonnable de leur juste valeur compte tenu de l'échéance rapprochée de ces instruments.

Risque de crédit

L'exposition au risque de crédit de l'Institut correspond à la valeur comptable des éléments d'actifs financiers. Le risque de crédit afférent à ces actifs ne se concentre pas dans un seul secteur d'activité. L'Institut procède à une évaluation continue de ces actifs et comptabilise une provision pour pertes au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

11. Engagements

Conformément à une entente de partenariat concernant le financement de l'étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ), l'Institut de la Statistique du Québec s'engage à fournir une contribution financière initiale totale de 2 400 000 $ à compter de 2004, soit un montant annuel de 300 000 $ jusqu'en avril 2011. Le solde de cet engagement au 31 mars 2008 est de 1 200 000 $.

Conformément à une entente de partenariat concernant le fonctionnement de l'observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), l'Institut de la Statistique du Québec s'engage à fournir une contribution financière initiale totale de 2 368 527 $ répartie sur 3 ans, soit un montant annuel de 789 509 $ jusqu'en avril 2008. Le solde de cet engagement au 31 mars 2008 est de 789 509 $.

12. Opérations entre apparentés

Les opérations avec des entités sous contrôle commun se répartissent comme suit :

	2008	2007
Services rendus	8 820 859 $	7 942 874 $
Charges de fonctionnement	2 127 120	2 086 702
Créances	3 957 719	2 981 574
Travaux en cours	713 362	1 044 731
Frais payés d'avance	25 618	147 526
Charges à payer et frais courus	198 781	39 642
Produits reportés	5 403 867	4 761 238

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, l'Institut est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. L'Institut n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

13. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 2007 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2008.

Liste des enquêtes statistiques[18]

Les enquêtes auprès des individus et des ménages

Étude longitudinale du développement des enfants du Québec

Enquête sur la couverture vaccinale contre l'influenza et le pneumocoque, 2008

Enquête sur la satisfaction des usagers des services de santé et des services sociaux

Enquête québécoise sur les conditions de travail, d'emploi et de santé et sécurité au travail

Enquête québécoise sur la santé de la population

Enquête sur la qualité des services aux patients en oncologie

Enquête québécoise sur les limitations d'activités et le vieillissement

Enquête sur la génétique de la population (projet CARTaGENE, phase d'optimisation)

Les enquêtes auprès des entreprises

Enquête sur les projections cinématographiques

Enquête sur la vente de livres neufs au Québec (volet édition)

Enquête sur la vente de livres neufs au Québec (volet distribution)

Enquête sur la vente de livres neufs au Québec (volet librairie)

Enquête auprès des distributeurs et des diffuseurs de livres du Québec

Enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec

Enquête sur la fréquentation des institutions muséales

Enquête sur les transactions d'œuvres d'art au Québec

Enquête sur les sociétés de fiducie, de prêts hypothécaires ou d'épargne

Enquête sur l'activité des fonds communs de placement au Québec

Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement au Québec

Enquête sur la fréquentation des terrains de camping au Québec

Enquête sur le bilan 2006 de la gestion des matières résiduelles au Québec

Enquête sur la rémunération globale[19]

Enquête sur le recrutement et l'emploi au Québec

Enquête sur les cultures à conserve retenues par contrat

Enquête sur la superficie récoltée, la production et la valeur des légumes de conserve

Enquête sur la mise en marché de la pomme du Québec

Enquête sur la pomme de terre (ensemencement 2007)

Enquête sur la pomme de terre (écoulement de la récolte 2006)

Enquête sur la pomme de terre (récolte 2007)

Enquête sur l'apiculture au Québec

Enquête sur les statistiques avicoles

Enquête auprès des sociétés de courtage en valeurs mobilières du Québec

Enquête sur les exportations québécoises de spectacles

Enquête sur les industries techniques du cinéma et de la télévision

Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières. Mines métalliques

Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières. Mines de fer

Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières. Mines d'or

Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières. Amiante

18. La *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* prévoit, à l'article 32, que le rapport annuel de gestion de l'organisme doit contenir la liste des enquêtes menées au cours de la période concernée. La présente liste comprend tant les enquêtes entièrement réalisées au cours de 2006-2007 que celles qui se sont poursuivies ou qui ont été entreprises au cours de cet exercice.

19. Puisque cette enquête s'adresse à la fois aux entreprises et à l'administration publique québécoise, elle est mentionnée dans ces deux rubriques.

Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières. Mines non métalliques

Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières. Sel

Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières. Tourbe

Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières. Pierre (court)

Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières. Pierre (long)

Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières. Sable et gravier (court)

Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières. Sable et gravier (long)

Enquête annuelle sur la production et la main-d'œuvre. Fabricants de chaux

Enquête annuelle sur la production et la main-d'œuvre. Fabricants de ciment

Enquête annuelle sur la production et la main-d'œuvre. Fabricants de produits d'argile

Fonte et affinage

Relevé annuel de l'activité minière. Mines métalliques

Relevé annuel de l'activité minière. Mines d'amiante

Relevé annuel des usines de traitement de minerais. Mines métalliques

Relevé annuel des usines de traitement de minerais. Amiante

Relevé annuel des usines de fusion/affineries

Activités minières. Supplément (Relevé annuel des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur, d'aménagement du complexe minier, d'immobilisations et de réparations)

Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement du complexe minier (Questionnaire annuel et intentions révisées)

Forage au diamant

Enquête mensuelle. Production minérale

Enquête mensuelle. Minerai de fer

Enquête mensuelle. Titane

Enquête mensuelle. Rendement de la mine et de l'usine de fusion

Enquête mensuelle. Amiante

Enquête mensuelle. Sel

Enquête mensuelle. Chaux

Enquête mensuelle. Ciment

Enquête mensuelle. Produits d'argile

Relevé préliminaire. Production minérale pour minéraux métalliques et sous-produits

Relevé préliminaire. Production minérale pour minéraux non métalliques

Relevé préliminaire. Production minérale du Québec (Matériaux de construction)

Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement du complexe minier (estimations provisoires et intentions)

Enquête trimestrielle. Opérations des entrepreneurs de forage au diamant

Enquête trimestrielle. Ventes de pierre concassée

Enquête trimestrielle. Tourbe

Enquête trimestrielle. Niobium

Enquête trimestrielle. Minéraux industriels

Enquête trimestrielle. Magnésium

Les enquêtes auprès de l'administration publique québécoise

Enquête sur l'adoption du commerce électronique au sein de l'administration publique québécoise

Enquête sur les dépenses au titre de la culture

Enquête sur les statistiques trimestrielles des finances municipales

Enquête sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise

Enquête sur les statistiques financières des établissements d'enseignement collégial et universitaire

Enquête sur les projets d'investissement au Québec (dépenses provisoires et perspectives régionales)

Enquête sur les projets d'investissement au Québec (dépenses réelles provinciales)

Enquête sur la rémunération globale (voir la note 19)

Annexes

Annexe A

Publications[20] et autres parutions

Commerce extérieur

- Commerce international de marchandises du Québec (trimestriel)

Comparaisons économiques

- Le Québec dans le monde. Comparaisons économiques internationales, édition 2007
- Tableau statistique canadien (périodicité irrégulière)

Comptes économiques

- Comptes économiques des revenus et dépenses du Québec, édition 2007
- Comptes économiques du Québec (trimestriel)
- L'Écostat
- Produit intérieur brut par industrie au Québec (mensuel)
- [Nouveau] Produit intérieur brut régional par industrie au Québec, 2006
- Stat-Express. Bulletin hebdomadaire des indicateurs économiques conjoncturels

Conditions de vie et bien-être

- Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain (volume 2)
- [Nouveau] L'inégalité de revenu au Québec, 1979-2004. Les contributions de composantes de revenu selon le cycle économique
- Données sociodémographiques en bref (trois fois par année)

Culture et communications

- [Nouveau] État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives, cahier 2, Le patrimoine au Québec, une réalité enfin révélée
- [Nouveau] État des lieux du patrimoine des institutions muséales et des archives, cahier 3, Les institutions muséales du Québec, redécouverte d'une réalité complexe
- [Nouveau] État des lieux du patrimoine des institutions muséales et des archives, cahier 4, L'action en patrimoine
- Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante, édition 2007
- Statistiques en bref (périodicité irrégulière)
- Statistiques principales de la culture et des communications au Québec, édition 2007

20. La mention [Nouveau] indique un titre ajouté au catalogue des publications de l'Institut en 2007-2008.

Démographie

- Le bilan démographique du Québec, édition 2007

Industrie bioalimentaire

- Agro-flash (semestriel)
- Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec, édition 2007
- [Nouveau] Profil sectoriel de l'industrie horticole au Québec, édition 2007

Investissements

- Bulletin Flash (périodicité irrégulière)[21]

Régions

- Bulletin statistique régional (périodicité irrégulière)
- Les régions exportatrices (périodicité irrégulière)
- Bulletin Flash (périodicité irrégulière)[21]

Santé

- [Nouveau] Recension et synthèse critique des enquêtes sociales et de santé, 1995-2005
- Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2006
- [Nouveau] Mieux réussir dès la première année : l'importance de la préparation à l'école
- [Nouveau] Success starts in grade 1: the importance of school readiness
- [Nouveau] Enquête sur la satisfaction des usagers à l'égard des services de santé et des services sociaux du Québec, 2006-2007 : description et méthodologie
- [Nouveau] Profil de consultation, satisfaction globale et opinion générale : analyse des données de l'Enquête sur la satisfaction des usagers à l'égard des services de santé et des services sociaux du Québec, 2006-2007
- [Nouveau] Profil de consultation, satisfaction globale et opinion générale : une analyse des données régionales de l'Enquête sur la satisfaction des usagers à l'égard des services de santé et des services sociaux du Québec, 2006-2007
- Zoom Santé (périodicité irrégulière)
- [Nouveau] Portraits & Trajectoires (périodicité irrégulière)

Science, technologie et innovation

- Compendium d'indicateurs de l'activité scientifique et technologique au Québec, édition 2007. L'internationalisation de la science et de la technologie
- S@voir.stat. Bulletin de l'économie du savoir (trimestriel)
- Science, technologie et innovation en bref (périodicité irrégulière)

21 En 2007-2008, ce bulletin regroupe des articles touchant deux domaines : investissements et régions.

Travail et rémunération

- Annuaire québécois des statistiques du travail. Portrait des principaux indicateurs des conditions et de la dynamique du travail, vol. 3, nº 2
- Annuaire québécois des statistiques du travail. Portrait des principaux indicateurs du marché du travail, 1998-2006, vol. 3, nº 1
- [Nouveau] Réalités des jeunes sur le marché du travail en 2005
- [Nouveau] État du marché du travail au Québec : le point en 2007
- Flash-info Travail et rémunération (trimestriel)
- Rémunération des salariés. État et évolution comparés, 2007
- [Nouveau] Coup d'œil sur l'Enquête sur la rémunération globale (ERG), édition 2007

Documents de référence

- Modifications aux municipalités du Québec, 2007
- Modifications aux municipalités du Québec (mensuel)
- Calendrier de diffusion de l'information statistique sur différents aspects de la société québécoise. Programmation 2007-2008
- Le Québec chiffres en main, édition 2007
- Quebec Handy Numbers, 2007 Edition
- Québec cifras a mano, Edición de 2007
- Rapport annuel de gestion, 2006-2007

Liste des articles parus dans les périodiques de l'Institut

Bulletin Flash

- « Investissements privés et publics, Québec et ses régions, perspectives 2007 » (juin 2007)
- « Revenu personnel 2007 » (septembre 2007)
- « Taux de faible revenu, édition 2007 » (octobre 2007)
- « Évolution du marché du travail dans les municipalités régionales de comté (MRC) » (novembre 2007)
- « Investissements sous contrôle étranger » (décembre 2007)

Commerce international des marchandises du Québec

- « Le passage à l'année de base 2002 dans les données en dollars constants » (juin 2007, vol. 8, nº 1)
- « Pays d'origine et pays d'expédition » (septembre 2007, vol. 8, nº 2)
- « Le commerce international de TIC » (décembre 2007, vol. 8, nº 3)

Données sociodémographiques en bref

- « Aspects financiers de la retraite : quelques résultats de l'étude Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain » (juin 2007, vol. 11, nº 3)
- « Coup d'œil sur les causes multiples de décès en 2004 » (juin 2007, vol: 11, nº 3)
- « Immigrants, citoyens, électeurs » (juin 2007, vol. 11, nº 3)
- « Les profils migratoires des MRC, 2001-2006 » (octobre 2007, vol. 12, nº 1)
- « Milieu rural ou urbain : différences dans les dépenses des ménages » (octobre 2007, vol. 12, nº 1)
- « Les propriétaires et les locataires : deux mondes » (octobre 2007, vol. 12, nº 1)
- « Évolution historique de la population des municipalités au Québec » (février 2008, vol. 12, nº 2)
- « Ce que les baby-boomers ont reçu de l'État : comparaisons intergénérationnelles » (février 2008, vol. 12, nº 2)
- « Les inactifs qui veulent travailler » (février 2008, vol. 12, nº 2)

L'Écostat

- « Recensement de 2006, population et logement au Québec : premier regard » (juin 2007)

Flash-info Travail et rémunération

- «Le taux de chômage dans un contexte de vieillissement démographique : une interprétation à revoir ? » (juin 2007, vol. 8, nº 2)
- « L'emploi temporaire au Québec : portrait et évolution de 1997 à 2006 » (juin 2007, vol. 8, nº 2)
- « La croissance salariale au Québec chez les salariés syndiqués en 2005 et 2006 » (juin 2007, vol. 8, nº 2)
- « Les emplois faiblement rémunérés en 2006 » (juin 2007, vol. 8, nº 2)
- « Effets de certaines politiques sociales sur la qualité de l'emploi des femmes au Québec » (septembre 2007, vol. 8, nº 3)
- « Portrait des travailleurs autonomes au Québec en 2006 » (septembre 2007, vol. 8, nº 3)
- « Portrait des régimes à prestations déterminées sous la surveillance de la Régie des rentes du Québec » (septembre 2007, vol. 8, nº 3)
- « La Direction du travail et de la rémunération à l'écoute de sa clientèle » (septembre 2007, vol. 8, nº 3)
- « Évolution de l'emploi et de la rémunération par secteur d'activité et par taille d'entreprise pour les trois premiers trimestres de 2007 ainsi que pour les années 2006 et 2005 » (février 2008, vol. 9, nº 1)
- « La participation des immigrants au marché du travail québécois en 2007 » (février 2008, vol. 9, nº 1)
- « La rémunération horaire au Québec depuis la fin des années 1990 : regard selon le sexe, le régime de travail et le secteur d'activité » (février 2008, vol. 9, nº 1)

Coup d'œil sur l'Enquête sur la rémunération globale (ERG)

- « L'enquête sur la rémunération globale : une enquête sur la rémunération unique » (juin 2007)

S@voir.stat

- « Les activités de financement des entreprises par capital de risque au Québec entre 1996 et 2006 : quelques comparaisons interprovinciales et internationales » (juin 2007)
- « L'utilisation d'Internet à des fins personnelles non commerciales par les individus au Québec en 2005 » (septembre 2007)
- « Indicateurs d'innovation dans le domaine des technologies de l'information et des communications (TIC) : Recherche et développement (R-D), inventions brevetées et brevets d'invention détenus » (décembre 2007)
- « L'innovation dans le secteur de la fabrication du Québec. Survol des résultats de l'Enquête sur l'innovation, 2005 » (mars 2008)

Science, technologie et innovation en bref

- « Adoption des technologies de l'information et développement du commerce électronique au sein de l'administration publique québécoise » (juin 2007)
- « Baisse des inventions brevetées en 2005 au Québec et ailleurs » (septembre 2007)
- « Indicateurs sur la recherche-développement du secteur québécois des technologies de l'information et des communications (TIC) » (octobre 2007)
- « Emploi dans les sièges sociaux » (mars 2008)

Statistiques en bref (culture et communications)

- « Les dépenses culturelles des municipalités en 2005 » (mai 2007)
- « La fréquentation des institutions muséales du Québec en 2006 » (juin 2007)
- « Vente de livres en 2006 : retour à la normale » (juin 2007)
- « La fréquentation des arts de la scène au Québec de 2004 à 2006 » (août 2007)
- « Vente d'enregistrements sonores au Québec de 2002 à 2006 » (septembre 2007)
- « La part de marché de l'édition québécoise rebondit en 2006 » (décembre 2007)
- « L'assistance aux films québécois diminue en 2007 » (février 2008)
- « Les acquisitions d'œuvres d'art des musées, des entreprises et des institutions en 2005-2006 » (février 2007)
- « 'Publics' et 'Touristes' dans le réseau des institutions muséales du Québec (mars 2008)

Zoom Santé

- « Les Québécois sont-ils satisfaits de leur vie et du cadre de vie dans lequel ils évoluent? » (avril 2007)
- « Santé générale, santé mentale et stress au Québec. Regard sur les liens avec l'âge, le sexe, la scolarité et le revenu » (juin 2007)
- « L'évolution de l'excès de poids chez les adultes québécois de 1990 à 2004 : mesures directes » (juin 2007)
- « L'embonpoint et l'obésité chez les jeunes Québécois de 12 à 17 ans » (juin 2007)
- « L'excès de poids en France et au Québec en 2003 : un regard sur les caractéristiques socioéconomiques associées » (juin 2007)
- « L'utilisation des services à domicile et les besoins perçus par les adultes québécois » (octobre 2007)

- « Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2006 : faits saillants » (novembre 2007)
- « Quebec Survey on Smoking, Alcohol, Drugs, and Gambling in High School Students, 2006: Highlights » (novembre 2007)
- « Y a-t-il des liens entre la littératie et la santé? » (novembre 2007)
- « Enquêtes sociales et de santé au Canada, aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni de 1995 à 2005 : une synthèse » (décembre 2007)
- « A Synthesis of Health and Social Surveys in Canada, the United States, France, and the United Kingdom from 1995 to 2005 » (décembre 2007)
- « Les maladies chroniques au Québec : quelques faits marquants » (mars 2008)

Portraits & Trajectoires

- « Vive les vacances! Qu'en est-il de la garde estivale à 6 ans? » (juin 2007)
- « Hooray for vacation! But what about summer childcare for six-years-olds? » (juin 2007)
- « Quand la classe est finie... L'aide aux devoirs en première année du primaire » (septembre 2007)
- « After school... Helping children in grade 1 with homework » (septembre 2007)
- « La pratique d'activités physiques et sportives en dehors des heures de classe chez les enfants de 6 ans » (octobre 2007)
- « Physical Activity and Sports Outside of Class Hours Among Children Six Years of Age » (octobre 2007).
- « Les Québécois de plus en plus grands? » (novembre 2007)

Autres articles

- « Conditions de travail et santé : les enquêtes statistiques au Québec », article paru dans la revue *Santé, société et solidarité* (mai 2007)
- « Résultats de l'Enquête sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire », article paru dans le bulletin *Écho-Toxico* (janvier 2008)

Annexe B

Principaux travaux, études et analyses méthodologiques ou à caractère scientifique[22]

Comparaisons économiques

- Étude portant sur deux simulations d'impact sur l'économie québécoise

Culture et communications

- Production d'un document de méthodologie pour l'Enquête sur les dépenses des municipalités au titre de la culture
- Analyse et commentaires critiques sur la façon de calculer la balance commerciale des produits du cinéma et de la télévision, du spectacle et du livre

Régions

- Analyse des structures économiques des 17 régions administratives québécoises en 2005

Santé

- Réalisation, pour l'Office des personnes handicapées du Québec, d'un vaste projet d'analyse de variables (deuxième volet) portant sur les habitudes de vie des personnes handicapées au Québec : dépôt d'un rapport d'étape d'une étude portant sur l'estimation de variables en lien avec l'incapacité pour des petits domaines, tels que les régions
- En collaboration avec l'INSPQ et MSSS :
  - Rédaction du « Guide spécifique des aspects méthodologiques des données d'enquêtes sociosanitaires »
  - Validation et production de fiches d'indicateurs du Plan commun de surveillance liés à l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC)
  - Rédaction de documents de synthèse pour le portail de l'Infocentre de l'INSPQ
- Production de compendiums, de tableaux et de documents techniques liés aux résultats de l'ESCC 2005 pour les régions Nord du Québec, Mauricie–Centre-du-Québec et Lanaudière
- Dépôt d'un recueil des premiers résultats découlant du contrat de développement de mesures repères à partir de certaines données de l'ELDEQ, conclu entre l'Institut et la Fondation Lucie et André Chagnon

Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ) :

- Production de documents techniques de l'ELDEQ intitulés :
  - Variables dérivées de l'ELDEQ 1998-2004 – trajectoire familiale
  - Guide de l'utilisateur de la banque de données du volet 2006, Enfants de 92 à 104 mois
  - Étude de la non-réponse partielle au volet 2006
  - Variables dérivées de l'ELDEQ 1998-2006, partie A (variables dérivées du QPAE et du QAAENS)
  - Variables dérivées de l'ELDEQ 1998-2006, partie B
  - Pondération des données du volet 2006

22. Non mentionnés à l'annexe A. Classés en fonction des domaines de la Banque de données des statistiques officielles sur le Québec.

- Achèvement des travaux de validation et de pondération de la banque de données découlant du passage E9 (2006) de l'ELDEQ (MSSS, MFA, Fondation Lucie et André Chagnon)
- Début des travaux d'imputation de données manquantes pour les variables de revenu de l'ELDEQ
- Finalisation d'une consultation auprès de chercheurs associés à l'ELDEQ pour connaître leurs habitudes d'utilisation des poids, leurs besoins futurs de poids et leurs besoins potentiels en matière d'utilisation de variables imputées (revenu et tests cognitifs)
- Démarrage de travaux d'analyse des données de santé buccodentaire recueillies dans le cadre de l'ELDEQ, en collaboration avec l'équipe de dentistes-conseils de la Direction de santé publique de Montréal
- Démarrage des travaux de développement de mesures-repères à partir de certaines données de l'ELDEQ, notamment la création d'un indice de défavorisation, pour le compte de la Fondation Lucie et André Chagnon (mesures qui serviront à l'évaluation de certains programmes d'intervention parrainés par la Fondation)

Travail et rémunération

Révision de l'Enquête sur la rémunération globale (ERG) :

- Poursuite de la réalisation des travaux de développement méthodologique liés à l'échantillon de cette enquête, notamment la révision du questionnaire d'admissibilité
- Réalisation des travaux afin de profiler les entreprises du panel C (enquête 2008) en unités de collecte (caractérisation des entreprises en fonction de leur structure organisationnelle et de leurs diverses politiques de rémunération, permettant ainsi de les découper en unités)
- Développement des approches de traitement pour les entreprises du groupe de rotation A (1re année d'enquête en 2006) rendues en 3e année d'enquête (ERG 2008)
- Développement des approches de traitement pour les entreprises du groupe de rotation B (1re année d'enquête en 2007) rendues en 2e année d'enquête (ERG 2008)
- Développement des approches méthodologiques et de calculs relativement à différentes problématiques concernant les salaires et les structures salariales (dates de validité des taux, cas hors-échelles, modes de progression, etc.)
- Développement de fiches de collecte pour sept avantages sociaux intégrés à la nouvelle enquête
- Développement complet des approches de pré-validation, validation et calculs pour les avantages sociaux
- Développement des approches de validation pour tous les dossiers, année 1 comme année 2, pour les appariements, les données de salaires, les heures et les structures salariales, etc.
- Développement et orientation d'une première édition du rapport d'enquête depuis le lancement de la nouvelle enquête (production de données de rémunération selon les codes CNP à trois chiffres)
- Développement d'une première édition d'un service de produits personnalisés depuis le lancement de la nouvelle enquête et production des données pour les 333 répondants de l'ERG 2007 (groupes de rotation A et B)
- Développement et coordination de la mise en production de l'extranet des répondants

- Comparaison de la rémunération (rapport *Rémunération des salariés – État et évolution comparés*) :
  - Travaux méthodologiques quant à l'orientation de l'approche à utiliser dans le cadre de trois études visant à analyser l'effet, sur les écarts de rémunération, des facteurs suivants : les ajustements d'équité salariale versés dans l'administration québécoise, le passage de la notion d'établissement à celle d'entreprise dans la détermination de l'univers visé et le nouveau panier d'emplois repères utilisés pour la comparaison depuis 2007

Autres

- Avis méthodologique sur les méthodes d'estimation pour les petites régions dans le cadre des enquêtes de santé
- Avis sur les incidences d'achats d'échantillon dans l'ESCC
- Avis méthodologique pour la combinaison de plusieurs cycles de l'ESCC
- Avis méthodologique sur différents modèles d'estimation du nombre de places requises en service de garde pour les enfants de 0 à 4 ans (en mode consultation)
- Avis méthodologique sur l'inventaire et le suivi des ETC administratifs dans la fonction publique québécoise, pour le Centre de services partagés du Québec (en mode consultation)
- Lexique du système du code géographique du Québec

Annexe C

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics

Chapitre I Objet et champ d'application

1. Le présent code d'éthique et de déontologie a pour objet de préserver et de renforcer le lien de confiance des citoyens dans l'intégrité et l'impartialité de l'administration publique, de favoriser la transparence au sein des organismes et des entreprises du gouvernement et de responsabiliser les administrations et les administrateurs publics, conformément aux prescriptions de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, articles 3.0.1 et 3.0.2.

2. Le présent code s'applique aux personnes qui occupent des fonctions d'administrateurs publics au sein de l'Institut de la statistique du Québec, tel qu'il est défini dans le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (décret 824-98 du 17 juin 1998).

3. Dans le présent code, l'appellation « l'organisme » désigne « l'Institut de la statistique du Québec ».

Chapitre II Principes d'éthique et règles générales de déontologie

4. Les administrateurs publics sont nommés ou désignés pour contribuer, dans le cadre de leur mandat, à la réalisation de la mission de l'État et, le cas échéant, à la bonne administration de ses biens.

   Leur contribution doit être faite, dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

5. L'administrateur public est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la loi, ainsi que ceux établis dans le présent code d'éthique et de déontologie. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

   Il doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles. Il doit, de plus, organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

   L'administrateur public qui, à la demande d'un organisme ou d'une entreprise du gouvernement, exerce des fonctions d'administrateur dans un autre organisme ou entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.

6. L'administrateur public est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et il est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

   Cette obligation n'a pas pour effet d'empêcher un administrateur public représentant ou lié à un groupe d'intérêts particulier de le consulter ni de lui faire rapport, sauf si l'information est confidentielle suivant la loi.

7. L'administrateur public doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toute considération politique partisane.

8. Le premier dirigeant de l'Institut de la statistique du Québec et l'administrateur public à temps plein doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

9. L'administrateur public doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

   Il doit dénoncer à l'Institut de la statistique du Québec tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans un autre organisme, une entreprise ou une association susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits qu'il peut faire valoir contre l'Institut, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

   Sous réserve de l'article 6, l'administrateur public nommé ou désigné dans un autre organisme ou entreprise doit aussi faire cette dénonciation à l'autorité qui l'a nommé ou désigné.

10. L'administrateur public à temps plein ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui de l'organisme dans lequel il est nommé ou désigné. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence.

    Tout autre administrateur public qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de l'Institut de la statistique du Québec doit, sous peine de révocation, dénoncer par écrit cet intérêt au premier dirigeant de l'Institut de la statistique du Québec et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit, en outre, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

    Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur public de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de l'organisme ou de l'entreprise par lesquelles il serait aussi visé.

11. L'administrateur public ne doit pas confondre les biens de l'Institut de la statistique du Québec avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

12. L'administrateur public ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

    Cette obligation n'a pas pour effet d'empêcher un administrateur public représentant ou lié à un groupe d'intérêts particulier de le consulter ni de lui faire rapport, sauf si l'information est confidentielle suivant la loi.

13. L'administrateur public à temps plein doit exercer ses fonctions de façon exclusive, sauf si l'autorité qui l'a nommé ou désigné le nomme ou le désigne aussi à d'autres fonctions. Il peut, toutefois, avec le consentement du premier dirigeant de l'organisme, exercer des activités didactiques pour lesquelles il peut être rémunéré et des activités non rémunérées dans des organismes sans but lucratif.

14. L'administrateur public ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste.

    Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

15. L'administrateur public ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

16. L'administrateur public doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

17. L'administrateur public qui a cessé d'exercer ses fonctions au sein de l'Institut de la statistique du Québec doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service de cet organisme.

18. L'administrateur public qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant l'organisme, ou un autre organisme ou entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

    Il lui est interdit, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle l'organisme pour lequel il a agi est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

    Les administrateurs publics d'un organisme visé au deuxième alinéa ne peuvent traiter, dans les circonstances qui sont prévues à cet alinéa, avec l'administrateur public qui y est visé dans l'année où celui-ci a quitté ses fonctions.

19. Le premier dirigeant de l'Institut de la statistique du Québec doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs publics de cet organisme.

Chapitre III Activités politiques

20. L'administrateur public à temps plein ou le premier dirigeant de l'organisme qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge publique élective doit en informer le secrétaire général du Conseil exécutif.

21. Le premier dirigeant de l'organisme qui veut se porter candidat à une charge publique élective doit se démettre de ses fonctions.

22. L'administrateur public à temps plein qui veut se porter candidat à la charge de député de l'Assemblée nationale, de député à la Chambre des communes du Canada ou à une autre charge publique élective dont l'exercice sera probablement à temps plein doit demander et a droit à un congé non rémunéré à compter du jour où il annonce sa candidature.

23. L'administrateur public à temps plein qui veut se porter candidat à une charge publique élective dont l'exercice sera probablement à temps partiel, mais dont la candidature sera susceptible de l'amener à enfreindre son devoir de réserve, doit demander et a droit à un congé non rémunéré à compter du jour où il annonce sa candidature.

24. L'administrateur public à temps plein qui obtient un congé sans rémunération conformément à l'article 22 ou à l'article 23 a le droit de reprendre ses fonctions au plus tard le 30e jour qui suit la date de clôture des mises en candidature, s'il n'est pas candidat, ou, s'il est candidat, au plus tard le 30e jour qui suit la date à laquelle une autre personne est proclamée élue.

25. L'administrateur public à temps plein dont le mandat est à durée déterminée, qui est élu à une charge publique à temps plein et qui accepte son élection, doit se démettre immédiatement de ses fonctions d'administrateur public.

    Celui qui est élu à une charge publique dont l'exercice est à temps partiel doit, si cette charge est susceptible de l'amener à enfreindre son devoir de réserve, se démettre de ses fonctions d'administrateur public.

26. L'administrateur public à temps plein dont le mandat est à durée indéterminée et qui est élu à une charge publique a droit à un congé non rémunéré pour la durée de son premier mandat électif.

Chapitre IV Rémunération

27. L'administrateur public n'a droit, pour l'exercice de ses fonctions, qu'à la seule rémunération reliée à celles-ci.

28. L'administrateur public révoqué pour une cause juste et suffisante ne peut recevoir d'allocation ni d'indemnité de départ.

29. L'administrateur public qui a quitté ses fonctions, qui a reçu ou qui reçoit une allocation ou une indemnité de départ et qui occupe une fonction, un emploi ou tout autre poste rémunéré dans le secteur public pendant la période correspondant à cette allocation ou indemnité doit rembourser la partie de l'allocation ou de l'indemnité couvrant la période pour laquelle il reçoit un traitement, ou cesser de la recevoir durant cette période.

    Toutefois, si le traitement qu'il reçoit est inférieur à celui qu'il recevait antérieurement, il n'a à rembourser l'allocation ou l'indemnité que jusqu'à concurrence du nouveau traitement, ou il peut continuer à recevoir la partie de l'allocation ou de l'indemnité qui excède son nouveau traitement.

30. Quiconque a reçu ou reçoit une allocation ou une indemnité de départ du secteur public et reçoit un traitement à titre d'administrateur public pendant la période correspondant à cette allocation ou indemnité doit rembourser la partie de l'allocation ou de l'indemnité couvrant la période pour laquelle il reçoit un traitement, ou cesser de la recevoir durant cette période.

    Toutefois, si le traitement qu'il reçoit à titre d'administrateur public est inférieur à celui qu'il recevait antérieurement, il n'a à rembourser l'allocation ou l'indemnité que jusqu'à concurrence du nouveau traitement, ou il peut continuer à recevoir la partie de l'allocation ou de l'indemnité qui excède son nouveau traitement.

31. L'administrateur public à temps plein qui a cessé d'exercer ses fonctions, qui a bénéficié de mesures dites de départ assisté et qui, dans les deux ans qui suivent son départ, accepte une fonction, un emploi ou tout autre poste rémunéré dans le secteur public doit rembourser la somme correspondant à la valeur des mesures dont il a bénéficié jusqu'à concurrence du montant de la rémunération reçue, du fait de ce retour, durant cette période de deux ans.

32. Les articles 29, 30 et 31 s'appliquent aux retours dans le secteur public effectués après le 31 août 1998.

33. L'exercice à temps partiel d'activités didactiques par un administrateur public n'est pas visé par les articles 29 à 31.

34. Pour l'application des articles 29 à 31, « secteur public » s'entend des organismes, des établissements et des entreprises visés par l'annexe.

    La période couverte par l'allocation ou l'indemnité de départ visée aux articles 29 et 30 correspond à celle qui aurait été couverte par le même montant si la personne l'avait reçue à titre de traitement dans sa fonction, son emploi ou son poste antérieur.

Chapitre V Processus disciplinaire

35. Aux fins du présent chapitre, l'autorité compétente pour agir est le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif lorsque c'est un administrateur public nommé ou désigné par le gouvernement ou un ministre qui est en cause.

36. L'administrateur public à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie peut être relevé provisoirement de ses fonctions, avec rémunération, par l'autorité compétente, afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave.

37. L'autorité compétente fait part à l'administrateur public des manquements reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée et l'informe qu'il peut, dans les sept jours, lui fournir ses observations et, s'il le demande, être entendu à ce sujet.

38. Sur conclusion que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au Code d'éthique et de déontologie, l'autorité compétente lui impose une sanction.

Toutefois, lorsque l'autorité compétente est le secrétaire général associé visé à l'article 35, la sanction est imposée par le secrétaire général du Conseil exécutif. En outre, si la sanction proposée consiste en la révocation d'un administrateur public nommé ou désigné par le gouvernement, celle-ci ne peut être imposée que par ce dernier; dans ce cas, le secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement suspendre sans rémunération l'administrateur public pour une période d'au plus trente jours.

39. La sanction qui peut être imposée à l'administrateur public est la réprimande, la suspension sans rémunération d'une durée maximale de trois mois ou la révocation.

40. Toute sanction imposée à un administrateur public, de même que la décision de le relever provisoirement de ses fonctions, doit être écrite et motivée.

Annexe (Article 34)

Secteur public

1. Le gouvernement et ses ministères, le Conseil exécutif et le Conseil du trésor.

2. Le personnel du lieutenant-gouverneur, l'Assemblée nationale, le protecteur du citoyen, toute personne que l'Assemblée nationale désigne pour exercer une fonction qui en relève lorsque la loi prévoit que son personnel est nommé et rémunéré suivant la *Loi sur la fonction publique* et tout organisme dont l'Assemblée nationale ou l'une de ses commissions nomme la majorité des membres.

3. Tout organisme qui est institué par une loi, ou en vertu d'une loi, ou par une décision du gouvernement, du Conseil du trésor ou d'un ministre et qui satisfait à l'une des conditions suivantes :

1° tout ou partie de ses crédits de fonctionnement apparaissent sous ce titre, dans les prévisions budgétaires déposées devant l'Assemblée nationale;

2° la loi ordonne que son personnel soit nommé ou rémunéré suivant la *Loi sur la fonction publique*;

3° le gouvernement ou un ministre nomme au moins la moitié de ses membres ou administrateurs et au moins la moitié de ses frais de fonctionnement sont assumés directement ou indirectement par le Fonds consolidé du revenu ou les autres fonds administrés par un organisme visé à l'article 1 ou 2 de la présente annexe ou les deux à la fois.

4. Le curateur public.

5. Tout organisme, autre que ceux mentionnés aux articles 1, 2 et 3 de la présente annexe, institué par une loi, ou en vertu d'une loi, ou par une décision du gouvernement, du Conseil du trésor, ou d'un ministre et dont au moins la moitié des membres ou administrateurs sont nommés par le gouvernement ou un ministre.

6. Toute société à fonds social, autre qu'un organisme mentionné à l'article 3 de la présente annexe, dont plus de 50 % des actions comportant le droit de vote font partie du domaine de l'État ou sont détenues en propriété par un organisme visé aux articles 1 à 3 et 5 de la présente annexe ou par une entreprise visée au présent article.

7. Tout établissement d'enseignement de niveau universitaire visé aux paragraphes 1° à 11° de l'article 1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (L.R.Q., c. E-14.1).

8. Tout collège d'enseignement général et professionnel institué en vertu de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* (L.R.Q., c. C-29).

9. Toute commission scolaire visée par la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c. I-13.3) ou par la *Loi sur l'instruction publique pour les autochtones cris, inuit et naskapis* (L.R.Q., c. I-14), ainsi que le Conseil scolaire de l'île de Montréal.

10. Tout établissement privé agréé aux fins de subventions en vertu de la *Loi sur l'enseignement privé* (L.R.Q., c. E-9.1).

11. Tout autre établissement d'enseignement dont plus de la moitié des dépenses de fonctionnement sont payées à même les crédits apparaissant aux prévisions budgétaires déposées à l'Assemblée nationale.

12. Tout établissement public ou privé conventionné ainsi que toute régie régionale visés par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q., c. S-4.2).

13. Le conseil régional institué par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* (L.R.Q., c. S-5).

14. Toute municipalité, tout organisme que la loi déclare mandataire ou agent d'une municipalité et tout organisme dont le conseil d'administration est composé majoritairement de membres du conseil d'une municipalité, de même que tout organisme relevant autrement de l'autorité municipale.

15. Toute communauté urbaine, régie intermunicipale, corporation de transport, tout conseil intermunicipal de transport, l'Administration régionale Kativik et tout autre organisme dont le conseil d'administration est formé majoritairement d'élus municipaux, à l'exclusion d'un organisme privé.

« L'Institut a pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes. L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, sauf à l'égard d'une telle information que ceux-ci produisent à des fins administratives. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général ».

Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998.

Institut de la statistique
Québec